REGION POITOU-CHARENTE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

FINAL DE SYNTHESE

ESPACE RURAL, PEUPLEMENT ET PRODUCTIONS DU XEME AU XIIIEME SIECLE REGIONS EST DE LA CHARENTE

Guy Roger 2005

AVANT PROPOS[1]

Ce bilan scientifique est le résultat d'une recherche par prospection thématique et s'inscrit dans le nouveau programme H20 "espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne", défini par le Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique en 1997. Il devrait permettre d'amplifier notre connaissance sur ces cavités aménagées, d'appréhender les relations entre ces creusements et les habitats de surface, l'espace rural qui s'y rattache et d'asseoir des référentiels de datation.

L'approche de cette opération a été développée en suivant les schémas directeurs suivants ;

1. Choix d'un secteur géographique général.
2. Prospection pédestre thématique en fonction : de la géologie, la géomorphologie, la couverture végétale, la toponymie, les indices révélateurs, etc.
3. Dans certains cas, dégagement des accès.
4. Exploration des sites pour en saisir le contexte interne, ainsi que le repérage, le relevé et la protection du mobilier inventorié.
5. Topographie et photographie des sites pour en appréhender l'architecture, permettre un classement rationnel et en dégager des hypothèses de contexte.
6. Étude spatiale et diachronique des "creusements anthropiques souterrains" afin de pouvoir les intégrer à la carte palétnogéographique de la Charente.

Il a semblé nécessaire d'associer à cette recherche une réflexion sur les usages des "silos à grains". L'anthropisation de ces "fosses" lorsqu'elles sont concomitantes au contexte souterrain est soit chronologiquement antérieure, soit directement liée aux creusements des souterrains ou aux aménagements des abris troglodytiques. A ce jour aucun élément ne nous permet de les situer chronologiquement postérieures à ces divers aménagements.

INTRODUCTION[2]

Depuis longtemps notre attention avait été attirée par les souterrains qui occupent un certain espace dans le département de la Charente. La consultation des bibliographies régionales sur ce sujet, nous amena à remarquer que depuis 130 ans les déclarations de découverte de ces sites, bien que nombreuses, étaient ténues.

La Dordogne et la Haute Vienne, départements voisins du notre, présentent un inventaire beaucoup plus structuré sur ces sites et ce particulièrement dû au travail de Serge Avrilleau pour le premier et Serge Gady pour le second.

Pour pouvoir aligner notre département sur ses voisins, nous avons effectué pendant 5 ans une prospection verticale et horizontale de ces structures. Pour nous permettre d'avoir une approche plus complète, nous avons volontairement pris un secteur étroit et proche des deux départements précités, qui en plus d'une proximité géographique et historique, présente sensiblement les mêmes contextes géologiques.

Au cours de nos premières prospections, nous nous sommes très vite rendus compte que les souterrains occupaient une place importante dans l'imaginaire humain et faisaient l'objet de toutes sortes d'élucubrations, phantasmes, mystère et convoitise. Nous avons dû très vite adapter nos prospections aux relations humaines avec les autochtones. La grande majorité de ces sites se trouve en zone rurale comme nous le verrons plus loin, l'élément essentiel de notre démarche prospective et donc de nos découvertes, a été une approche "diplomatique" auprès des agriculteurs ou propriétaires terriens.

Ces démarches se sont avérées fructueuses puisque en 5 ans, 135 sites ont été inventoriés dont 56 ont été topographiés. Ces recherches nous permettent à ce jour de ne pas avoir une interprétation hâtive sur ces structures mais une vue qui, bien qu'elle soit fragmentaire, permet de dégager un cadre générique de ces creusements dans les régions Est et Sud-Est de la Charente, régions où se sont portées nos recherches.

BILAN DES CONNAISSANCES[3]

SUR LE PLAN NATIONAL :[4]

Adrien Blanchet publie en 1923 un inventaire sur la plan national "Les Souterrains-Refuges de la France". Bien que la description en soit sommaire, l'interprétation du contexte et la fonctionnalité en sont bien saisies par l'auteur. Étayant ses réflexions sur des extraits de Tacite (repris par Chevard V.) et Pline, Adrien Blanchet émettait l'hypothèse que ces structures avaient un rapport avec les monuments mégalithiques et avec les établissements "romans", conçus par les Celtes. Il faut émettre toutes réserves sur ces hypothèses en fonction de la "Celtomania" du début du siècle. Cet ouvrage répertorie une vingtaine de sites de notre département.

P. R. Giot dans un inventaire paru dans les Annales de la Bretagne présente les souterrains de l'Armorique comme ayant une forme rudimentaire (une seule salle et un seul conduit), et constituant ainsi des abris momentanés mais pas de véritables lieux de séjour. Leurs datations attestées les situent à la fin du Hallstatt, début de la Téne (vers 600 avant J. C.), mais cette spécificité n'est à ce jour valable que pour la région Bretagne.

M. Broens pense que les souterrains ont été édifiés au Moyen Age pour une utilisation clandestine liée à des survivances païennes et des croyances non orthodoxes, luciférienne, pseudo cathares et/ou autres. Il ne semble pas envisageable de lier l'usage initial de ces structures souterraines à la pratique de croyance clandestine. En effet :

P. Piboule pense que le site de Dénezé sous Doué dans le Maine et Loir, qui effectivement semble correspondre à la destination décrite par Broens, semble présenter dans l'état actuel des découvertes, un cas unique en France. Le creusement de telles structures souterraines demande un très gros travail. Or pour pouvoir donner un caractère clandestin à ces structures, il paraît peu probable d'entreprendre de tels travaux clandestinement.

Aussi, sans vouloir contester les affirmations de M. Broens, les motivations premières à l'édification de ces sites restent hypothétiques et certains chercheurs peuvent être abusés par des aménagements secondaires exécutés postérieurement au creusement initial.

Le C.I.R.A.C. qui devient en 1975 la S.F.E.S., possède un fonds important de documentation sur les sites souterrains aussi bien en France qu'a l'étranger. Cette société en publiant un bulletin trimestriel international a considérable contribué à l'évolution de la subterranologie.

Claude Lorenz en 1973, dans un essai de classification détermine de façon scientifique les différentes catégories de creusements anthropiques. Son étude sur les composants architecturaux de ces sites, lui permet d'envisager une vision défensive de ces structures. Néanmoins il ne néglige pas de voir également dans l'édification de ces structures souterraines une volonté liée à un besoin culturel.

SUR LE PLAN REGIONAL :[5]

De 1855 à 1865, Touze de Longuemar par une approche des structures architecturales de certains souterrains étudiées dans l'ancien Poitou, démontrait une volonté défensive et une recherche intentionnelle sécuritaire dans la confection de ces derniers.

A la fin du 19éme et au début du 20éme siècle, T. de Rochebrune, A. Favraud, Dr Henri Martin, A. Guérin-Boutaud, Mercier, G. Chauvet, A. Masfrand, H. Laffite, font des descriptions précises des souterrains du département. Aucun ne les situe dans un contexte et lorsqu'elles sont avancées les hypothèses de datation sont imprécises[28].

Patrick Piboule présente une étude de 33 souterrains de la région de Châtellerault. Ce travail précis lui a permis de dégager sur ces sites, les fonctionnalités suivantes :

- 40% de sites sont à défenses passives,
- 45% de sites sont des défenses stratégiques,
- 10% de sites sont à usages culturels,
- 05%.de sites sont à usages divers.

Un référentiel de datation sera établi sur la fouille du souterrain de la Maurandie, commune de Montgamè (Vienne).

Serge Avrilleau dans ses trois ouvrages consacrés aux "Cluzeaux et Souterrains du Périgord" présente environ 500 souterrains qu'il a répertoriés, topographiés et étudiés sur le département de la Dordogne. Il dégage comme fonction initiale de ces structures une fonction défensive. Cet énorme travail lui permet de dégager des idées génériques de ces sites qu'il classifient en grande majorité de "Souterrains-Refuges". Hélas par l'absence de fouille programmée, aucun référentiel de datation n'existe dans ses ouvrages.

Serge Gady dans son ouvrage sur "Les souterrains médiévaux du Limousin", présente le contexte régional du bassin de la Gartempe et une application de méthode d'analyse sur la fouille du souterrain du Bois du Mont (Haute Vienne). Son travail dégage l'idée d'une étroite relation entre ces cavités et le contexte habitat de surface. Un référentiel de datation est établi sur la fouille du souterrain de Saint Pardoux le Neuf (Haute Vienne).

Depuis 1950, les découvertes aidant, les recherches et études vont s'accélérer grâce entre autres :

· A l'intensification des défrichements ainsi que des travaux de labour de plus en plus profonds.

· Au développement de l'archéologie du Haut Moyen Age associé à des programmes spécifiques de prospection élaborés par les services Régionaux d'Archéologie.
· Au développement des sociétés archéologiques locales qui vont favoriser les prospections et les recherches locales.

PRESENTATION DU SECTEUR[6]

Pour déterminer le contexte attaché aux creusements anthropiques nous avons délimité dans la région Est de la Charente les secteurs suivants :

Cantons de Soyaux et de Villebois-Lavalette, communes de :

- Blanzaguet – 2 sites,
- Bouex – 1 site,
- Chadurie – 3 sites,
- Charmant – 1 site,
- Combiers – 1 site,
- Dignac – 1 site,
- Dirac – 5 sites,
- Edon – 3 sites,
- Fouquebrune - 3 sites,
- Garat – 1 site,
- Gardes le Pontaroux - 1 site,
- Juillaguet – 1 site,
- Magnac sur Touvre – 2 sites,
- Sers – 6 sites,
- Soyaux – 1 site,
- Villebois-Lavalette - 2 sites,
- Voeuil et Giget – 2 sites,
- Voulgezac – 2 sites,
- Vouzan – 1 site.

plus quelques sites hors secteur diversifiés dans le département sur les communes de:

- Aubeterre sur Dronne - 2 sites,
- Bunzac – 1 site,
- Criteuil la Magdeleine – 2 sites,
- Echallat – 2 sites,
- Gensac la Pallue – 1 site,
- Juignac – 1 site,
- Montignac le Coq – 2 sites,
- Moutiers sur Bœme – 2 sites,
- Saint Amand de Montmoreau - 2 sites,
- Puymoyen – 1 site,
- Souffrignac – 1 site.

CONTEXTE GEOLOGIQUE[7]

Le secteur des recherches se situe sur des terrains sédimentaires de l'ère Secondaire avec :

- sur environ 1/5 de sa surface, au Nord-Nord/Est, les étages du Jurassique, les plus anciens.
- le reste appartenant à différents étages du Crétacé, plus récents.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail géologique de chaque étage car les nombreuses variations de faciès, même au sein de chacun d'eux, rendent le contexte de chaque site particulier et induit alors une étude spécifique.

On peut néanmoins dire que ces calcaires ont les qualités requises pour assurer la pérennité des ouvrages souterrains en présentant une résistance suffisante dans la limite des moyens d'extraction dont disposaient les autochtones à cette époque. De plus, les formations du Tertiaire, continentales et détritiques qui recouvrent certaines hauteurs de notre secteur de recherche amenèrent argiles, sables et galets qui convenaient sans doute, à certaines de leurs activités.

Les souterrains se situent également dans des formations calcaires souvent dures et massives dans les « limites étanches »–des boucliers dont la puissance peut atteindre 6 mètres. Dans ces contextes, les hommes qui les ont édifiés ont profité de la présence de boyaux karstiques pour aménager leurs sites.

Enfin on peut envisager que quelques ouvrages qui ne respectaient pas les conditions géotechniques minimales se sont effondrés, leur structure n'ayant pas résisté à l'érosion naturelle activée par des conditions hydriques défavorables et dans les conditions actuelles de prospection, ne sont pas repérables.

Carte géologique de la région Est de la Charente (Echelle 1/50000°)

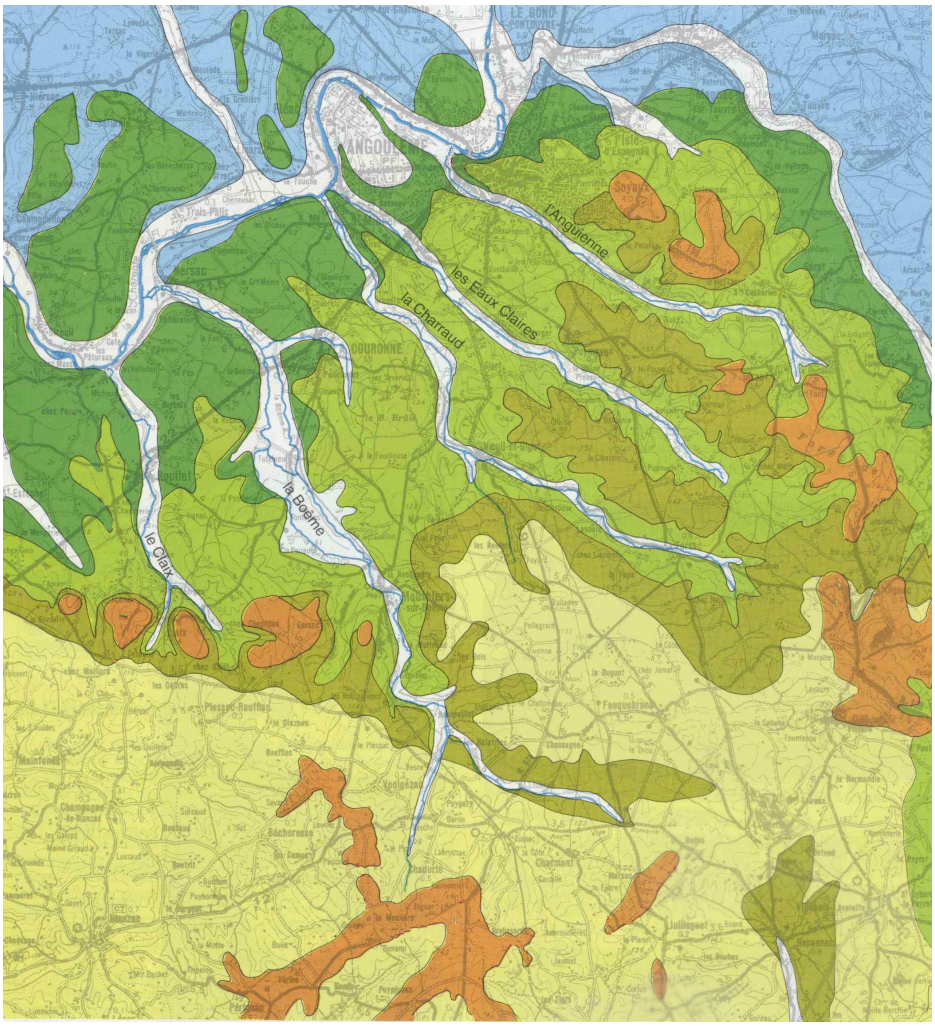

Nord en haut de la carte.

CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE[8]

Au Secondaire les roches du Jurassique se sont mises progressivement en place et les roches sédimentaires du Crétacé inférieur et supérieur se sont stabilisées. Nous n'entrerons pas plus en détails dans cette période qui bien qu'étant la période essentielle aux formations rocheuses de notre secteur de recherches, n'a pas contribué à la formation de son contexte hydrographique.

Au Tertiaire durant l'Eocène, les mouvements tectoniques de la planète donnent naissance à la chaîne Pyrénéenne. Sous la poussée de ces mouvements orogéniques la partie Nord du bassin Aquitain va se fracturer et provoquer dans notre secteur des failles au travers des couches préalablement en place. Ces failles vont toutes êtres sensiblement parallèles et vont prendre les orientations Sud/Est a Nord/Ouest.

Durant 40 MA, sous l'alternance de climats chauds et froids, les phénomènes d'altération vont se succéder. L'action chimique et l'action mécanique au travers des failles précitées, vont élargir les fractures existantes. Dans le même temps, alors que le niveau aval des vallées baisse en direction de l'océan, les réseaux karstiques sous le même phénomène de l'altération vont se développer. L'eau d'infiltration circulant au sein du massif calcaire selon des cheminements préférentiels y dissout la roche par son passage et forme un réseau karstique qui débouche dans la vallée à différents niveaux selon la résistance des horizons calcaires. Les vallées vont s'élargir et s'approfondir pour atteindre sensiblement leurs dimensions actuelles.

Dans ce contexte, vont se former pour notre secteur :

· 6 vallées vers l'Ouest ;

la vallée de l'Echelle,
la vallée de l'Anguienne,
la vallée des Eaux Claires,
la vallée de la Charraud,
la vallée de la Boëme,
la vallée du Claix,
qui vont alimenter le bassin du fleuve Charente.

· 4 vallées vers l'Est ;

la vallée de la Manore,
la vallée du Voultron,
la vallée du Ronsenac,
la vallée du Rivallis,
qui vont alimenter le bassin de la rivière La Lizonne.

Ces 10 vallées ont former les "artères" pour l'élaboration des sites que nous allons présenter. Dans le graphique ci-après, on constate que 62% des sites se trouvent à moins de 100 mètres de ces vallées.

CADRE GEOGRAPHIQUE[9]

Pour pouvoir intégrer un secteur des recherches dans un contexte gégraphique plus étandu et donc plus générique, en plus des cantons de Soyaux et Villebois-Lavalette, nous avons empiété vers le Nord-Est sur la canton de Montbrun, et vers le Sud sur les cantons de Blanzac-Porcheresse, Aubeterre sur Dronne et La Couronne.

La géomorphologie de cette région présente un aspect de plaines et bas plateaux faiblement ondulés en légère déclive vers l'Ouest. Sans en constituer un obstacle de relief, la ligne de partage des eaux (Charente à l'Ouest et Garonne à l'Est) la coupe pratiquement en deux. Le système des failles dû à l'orogenèse a formé des vallées profondes où le calcaire affleure. De nombreuses grottes ou abris sous roches y existent et donnent un caractère particulier à cette région.

Avec la carte page PAGE - 21 - (Cadre Géographique des Communes), il apparaît que notre secteur de recherches est pratiquement séparé en deux par une zone forestière représentant environ 50% de sa surface, partant de Montbron et se terminant vers Moutiers sur Boëme. Ce massif forestier qui ne pouvait qu'être plus important avant les grands défrichements du début du premier millénaire, est parfois large de plusieurs kilomètres dans son secteur Est, pratiquement inexistant sur la commune de Fouquebrune et se termine en pointe sur les hauteurs de Mouthiers.

A. Debord dans sa thèse souligne l'importance des forêts qui aurait déterminé l'occupation du sol en constituant un "*cloisonnement des pays charentais*". Ce cloisonnement qui, comme le confirme Aeberhardt, aurait déterminé pour le département de la Charente un secteur de passage Nord/Sud à l'Ouest et une zone de transit Est/Ouest à l'Est, faisant de cette région un lieu de contact par laquelle se déplacera progressivement la frontière linguistique entre français et dialectes occitans.

AU NORD : (ALTITUDE DE 60 A 164 M.)

Sur ce secteur de rupture importante, les niveaux Tertiaire, Cénomanien, Turonien et Coniacien alternent le paysage. Les vallées moyennement à peu larges, ont fait l'objet d'une urbanisation en aval. La forêt de Bois Blanc et la Forêt de la Braconne sur un plateau karstique sont jalonnées de pertes et de gouffres.

AU SUD : (ALTITUDE DE 110A 197 M.)

Large plateau santonien très peu boisé est actuellement consacré à l'agriculture avec quelques secteurs viticoles vers l'ouest. Cet horizon est surmonté de quelques buttes tertiaires. On retiendra que dans ce secteur le Campanien sur assise marneuse produit les premières sources en amont des vallées. Cette zone de faibles contrastes de relief, relativement peu peuplée, est une région de contact entre le Sud de la région Poitou-Charentes et le Nord de l'Aquitaine.

A L' OUEST : (ALTITUDE DE 50 A 154 M.)

Ce paysage de plateaux et d'escarpements rocheux fut décrit par les frères Tharaud (Jean et Jérôme) "*…dès qu'on quitte les vallées avec leurs ruisseaux d'eau claire, leurs sages processions de peupliers, la joliesse d'en bas disparaît. Tout est devenu sec et pierreux. Des genévriers, des arbres maigres, quelques cyprès aussi. On pense à quelque chose de très sage, de très ordonné. Une sorte de gravité mystique s'étend sur cette solitude peuplée de pierres et de la végétation la plus pauvre. Ici c'est la Judée. Rien ne donne mieux l'idée de la campagne de Jérusalem qu'une promenade sur ces chaumes, en face d'Angoulême, un jour de plein été. Jamais je n'ai eu en Orient l'étonnement de la lumière, je la connaissais déjà, je l'avais vue ici*".

Le plateau Santonien, partant de Moutiers sur Boëme et se terminant vers l'Ouest en limite Charente/Dordogne vers Villebois, localement nommé "*grenier du Turonien*", connaît l'intensification agricole.

A L'EST : (ALTITUDE DE 88 A 240 M.)

Cette zone de polyculture diversifiée, dans laquelle l'élevage de bovins domine, est pratiquement couverte de forêts très anciennes comme en témoigne l'implantation de l'Abbaye Gramontaine à Rozet, commune de Combiers vers l'an 1000 qui choisit la rigueur de la forêt du Clédou pour étendre son influence. Les dépôts alluvionnaires continentaux du Tertiaire ont laissé en place de nombreuses formations sablo-argileuses à galets qui affleurent sur le haut des buttes. Au mésolithique, ces espaces semblent avoir favorisé l'implantation humaine Dans une époque plus moderne, cette zone a connu diverses activités : extraction du minerai de fer, fabriques de charbon de bois, fabriques de cercles de barriques.

En limite du département Charente/Dordogne, sous l'action des précipitations des composants humiques et ferreux du paléosol, se sont formées des dalles de grés silico-ferrugineuses. Ces dalles devenues erratiques, piégées dans les failles et le fond des vallées, ont été utilisées très tôt-par les hommes de cette région. Utilisation pragmatique comme polissoir ou comme élément de construction servant à l'édification de dolmens et menhirs, premiers ensembles architecturaux de cette région.

La deuxième carte page PAGE - 22 - (Cadre Géographique des Sites), montre nettement l'influence des vallées dans le creusement des sites. Comme nous l'avons vu plus haut dans le contexte géologique, ce niveau de calcaire dur, compact et affleurant en bordure de ces dernières, offrait des conditions favorables à une implantation humaine.

CONTEXTE GEOMORPHOLOGIQUE[144]

ÉLEVATION EN 3 D DES CANTONS DE SOYAUX ET DE VILLEBOIS-LAVALETTE

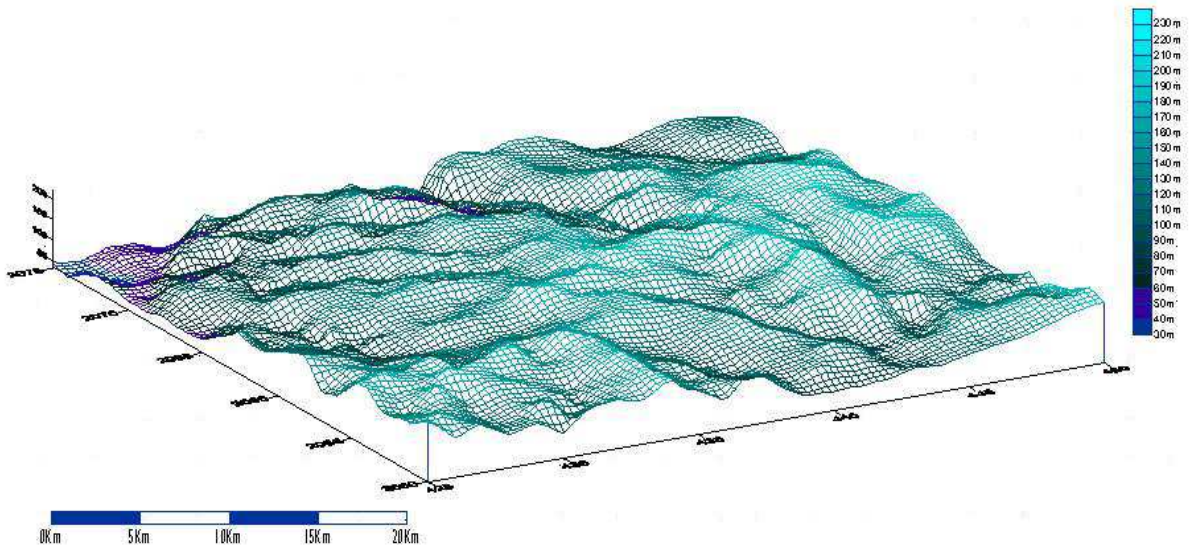

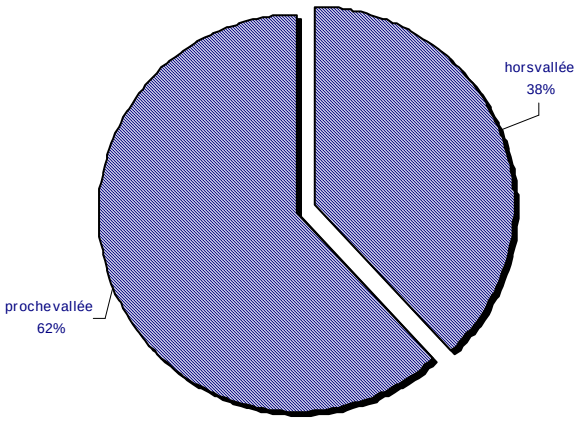

CADRE HISTORIQUE[11]

On ne peut pas négliger le rôle de zone-frontière de cette région à différentes périodes :

- zone-frontière entre Pétrucores et Santons jusqu'au IV^{e} siècle,
- limite de diocèse an 1100
- zone-frontière entre France et Angleterre entre 1337et 1453.
- ligne de démarcation en 1942,
- limite actuelle Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin.

EPOQUE GALLO-ROMAINE :[12]

La partie Est (Edon – Combiers – Rougnac – Grassac – Dignac), bien qu'intégrée dans la région administrée par les Pétrucores, n'a révélé à ce jour aucune trace de structure, ferme, monument gallo-romain. On peut donc penser que sa topographie accidentée et boisée présentait un handicap à l'occupation romaine. Néanmoins sur ce secteur, la toponymie révèle le lieu dit "La Chaussade" où A. F. Lièvre semble y voir la voie romaine Périgueux-Saintes. Une prospection affinée dans ce secteur, n'a pas permis de conforter cette hypothèse. Cependant rive gauche de la Lizonne sur le département de la Dordogne se trouvent des blocs calcaires fréquemment utilisés en lieu de passage de gué, qui demanderaient identification.

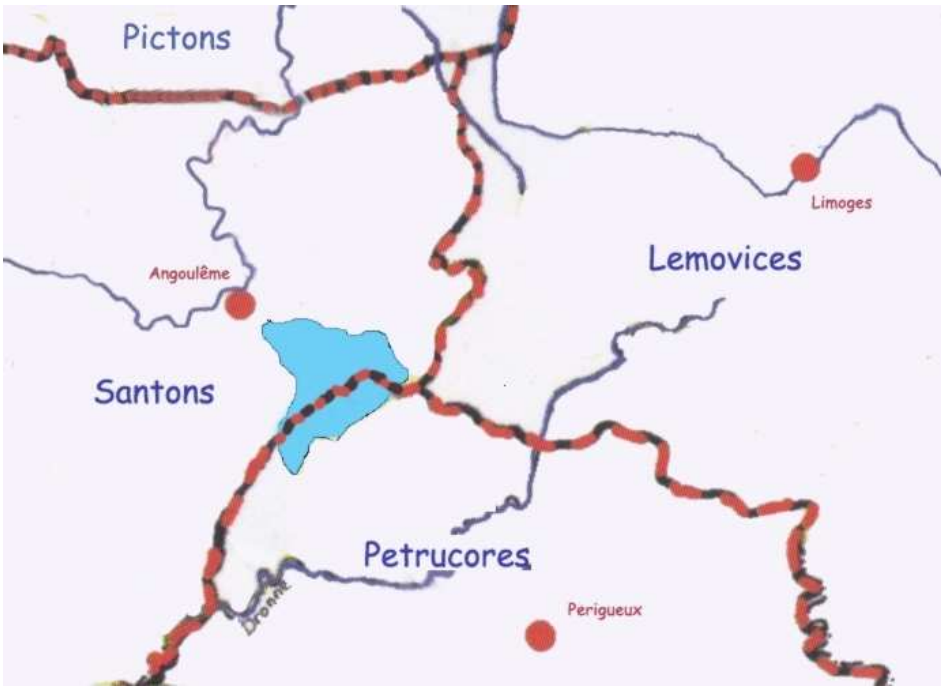

Civitates du secteur du Poitou-Charentes (d'après L. Maurin) – Voies Romaines (d'après A. F. Lièvre)

La partie Ouest (Soyaux - Dirac - Puymoyen - Sers - Bouëx - Vouzan) présente un maillage relativement important d'occupation romaine mais cette occupation ne semble pas dépasser vers l'Est les communes de Sers au Nord et Dirac-Torsac au Sud. Cette occupation semblerait due à des communications avec l'ancienne Icuslisma.

La partie Sud (Fouquebrune – Torsac – Villebois – Ronsenac) présente également un maillage d'occupation important mais cela se limite à l'axe de la voie romaine "Périgueux-Saintes".

HAUT MOYEN AGE :[13]

Si l'invasion sarrasine du début du VIII^{e} siècle semble être passée dans sa progression vers le nord par l'Ouest de la Charente (Saintes), le retour difficile vers le Sud des cavaliers de Abd Al Rahman (732), se fera par une progression vers l'Est. On peut penser que cette zone recevra des contrecoups de cette retraite.

En 863 et 892, les incursions rapides (raids) des hordes scandinaves d'Angoulême vers Périgueux auraient pu passer par cette zone, contribuant ainsi à créer un climat insécuritaire.

En 877, le comté d'Angoulême est définitivement constitué. La Province d'Angoumois englobe entièrement notre secteur de recherches.

MOYEN AGE :[14]

Vers l'An 1000, la région comporte deux zones judiciaires (vigueries):

- 901-902, juridiction de Vouzan.
- En 1020, juridiction de la Rochebeaucourt (Edon, Combiers, Hautefaye, Rougnac).

En 1050, le château de Villebois a déjà existence et son lignage s'apparente au comte d'Angoulême.

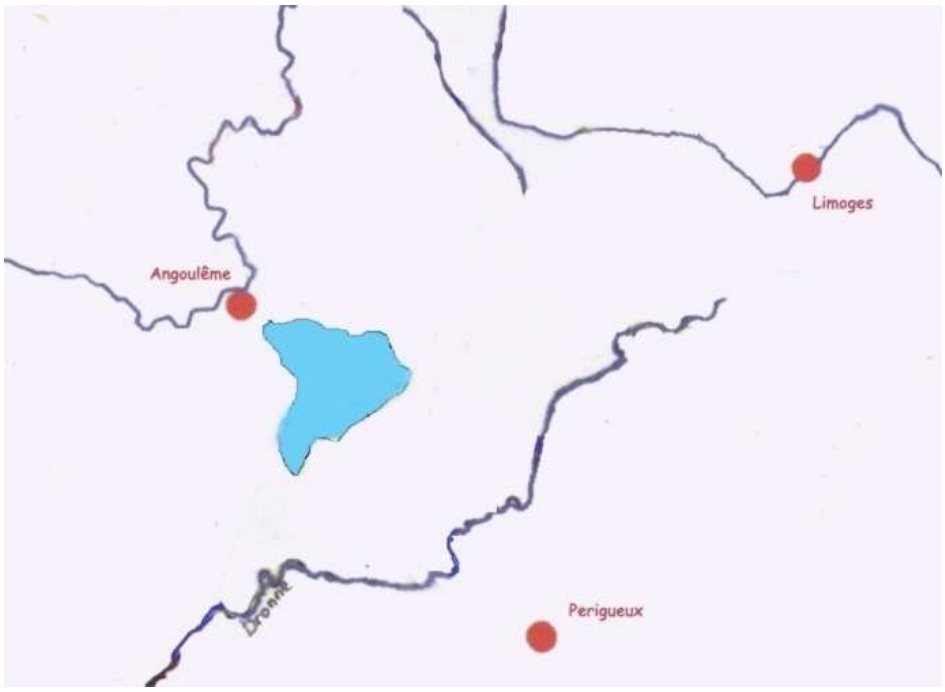

Le comté d'Angoulême (1140 -1202) (d'après A. Debord)

Sur la commune de Edon, au lieu-dit Hautefaye, il a été signalé des fossés semi-circulaires. Debord y situe avant le XIII^{e} une motte féodale. Cette motte repérée par prospection aérienne en 1959, a été bouleversée en 1965 par l'aménagement d'une plate-forme agricole (hangar et aire de stationnement agricole). Nous avons rencontré le propriétaire qui se souvient des fosses de 4 m. de large et 3 m. de profondeur qui ont été entièrement comblées par l'arasement de la butte. Ce site de 500 mètres sur 800 formait un quadrilatère d'environ 40 hectares. J. H. Michon dans la statistique monumentale de la Charente, signale une châtellenie près de La Rochebeaucourt, prénommée Hautefaye. Il pourrait s'agir de ce château aujourd'hui disparu. De cette butte, la vue est immense puisque l'on voit au Nord : la Rochefoucault, à l'Est : Piégut en Dordogne, au Sud : les buttes de Villebois et Montmoreau et à l'Ouest : Angoulême. Nous ne pouvons que signaler l'intérêt stratégique que pouvait apporter une telle position.

En 1308, le comté d'Angoulême est réuni au domaine royal.

Ce qui est convenu d'appeler la guerre de Cent Ans (1337 et 1453) sera une période de guérillas. Hormis les raids du comte de Derby vers 1348, notre secteur semble relativement calme avant le désastre de Poitiers (1356).

Vers 1349 sur le canton de Villebois-Lavalette "*…A la Rochebeaucourt, l'octroi ne fonctionne plus…les Anglais tiennent le repaire prés de la forêt depuis Noël 1349…*". Dans le secteur de la commune d'Edon et en particulier les deux sites troglodytiques bordant la vallée de la Lizonne, édifiés sur des structures de souterrains refuges, pourraient avoir été les structures de surveillance de cette période. Face à ce site mais sur l'autre rive de la Lizonne au lieu-dit "Argentine", un site en visuel direct, de même morphologie aurait pu connaître la même utilité pendant cette période.

En 1360 une alternance de conquêtes et reconquêtes faites d'expéditions locales et de chevauchées épisodiques par des mercenaires en bande à travers cette région, créent une insécurité permanente et une mise en défense active est organisée avec la participation de la population. Monique Bourin et Robert Durant

dans leur ouvrage "Vivre au Moyen Age" parlent de "SOLIDARITE DEFENSIVE". Vers 1371, notre secteur retrouvera une période plus calme avec la reconquête de la province par le connétable Du Guesclin.

NOTE : Il est à signaler que cette zone, actuelle limite de la région Poitou-Charentes et Aquitaine a été en 1940 "frontière" entre France libre et France occupée, avec le passage de la ligne de démarcation qui longeait les limites nord du canton de Villebois-Lavalette.

CONTEXTE GENERAL[15]

LES CREUSEMENTS ANTHROPIQUES[16]

Comme nous l'avons vu dans la partie relative au contexte géologique, la région est répartie en deux zones; Jurassique ancien au Nord et Crétacé supérieur au Sud. Cette différenciation géologique a fortement influé sur les creusements anthropiques de notre secteur.

En effet au Jurassique le retrait progressif de la mer durant le secondaire, a laissé en place une roche qui se présente en bancs régulièrement stratifiés présentant des alternances de calcaire marneux dur, à texture iso-grenue et fine, d'épaisseur décimétrique et des niveaux marneux centimétriques. La puissance du Jurassique dans la région est d'environ 500 mètres.

Dans cette structure stratigraphique, les phénomènes de gélifraction ont fortement fracturé le niveau supérieur et ont laissé en place un enchevêtrement de plaquettes désorganisé qui ont une propension à se déliter. Ce niveau ne permet donc pas un creusement aisé des cavités souterraines. En effet toute cavité creusée dans ce contexte se délite très rapidement par l'effet de l'hétérogénéité de l'ensemble et de la non altérabilité des couches marneuses. De ce fait toute cavité en plus de ne pas permettre une régularité des parois et par conséquence des aménagements minutieux qui en découlent, ne conforte pas cette structure dans le temps.

Les quelques sites inventoriés dans ce secteur, présentent tous une altération des parois qui ne permet point d'avoir une vue du site dans son creusement initial. Il est même parfois difficile d'en saisir le contexte général.

Au Crétacé supérieur le brusque retrait de la mer a laissé en place une puissance de calcaire de 45 à 160 m qui se présente en un banc homogène où très peu de strates existent. Par effet physico-chimique, la formation du bouclier supérieur a contribué à rendre les couches inférieures de faible résistance aux creusements, contribuant ainsi à offrir des conditions idéales à l'élaboration, l'utilisation et la conservation des sites souterrains.

Les souterrains : bien qu'il soit basique, le contexte géologique n'a pas été la condition majeure aux creusements des sites souterrains. Ce qui veut dire que les creusements ont eu lieu aussi bien dans le Jurassique que dans le Crétacé, seulement si, dans ce dernier, les conditions de conservation sont très correctes, il n'en est pas de même dans les sites creusés dans le Jurassique.

Les silos : ce type particulier de structures doit, comme il sera expliqué au chapitre "Silos à grains", répondre à des conditions de creusement et d'usages particuliers. Dans ces conditions les étages du Jurassique Nord-Charente ne correspondent nullement à ce type de structure. Nous n'avons d'ailleurs aucune connaissance d'existence de silos dans ces zones.

LES SOUTERRAINS[17]

Dans l'imaginaire collectif on aurait trop vite tendance à faire des souterrains un réseau de communication entre châteaux, logis, églises ou abbayes. On leur fait parcourir des centaines de mètres, voire des kilomètres, passer sous des cours d'eau, grimper des collines, etc. L'évidence est bien toute autre.

Jamais très longs, seulement de quelques mètres à quelques dizaines de mètres,–ces souterrains sont classifiés en archéologie comme "souterrains aménagés" mais peuvent être considérés comme des "souterrain refuges" dans la mesure où ils comportent les éléments suivants, plus ou moins élaborés ;

- une ou des entrées camouflées,
- un ou plusieurs couloirs souvent de conception orthogonale,
- un ou des systèmes de chicane pour se défendre et ralentir la progression des indésirables,
- des barrages,
- des trous de surveillance,
- des pièges,
- des salles pour y être à l'abri et y stocker des vivres et des biens,

aménagements constituant ainsi en règle générale un système de défense passive.

TECHNIQUES DE CREUSEMENT DES SOUTERRAINS :[18]

Dans l'état actuel de nos recherches, deux techniques ressortent dans le creusement et la conception des sites souterrains :

- Réaménagement des cavités naturelles.
- Création d'une galerie dans le sol.

Dans un cas comme dans l'autre, le travail entrepris est considérable, il ne s'agit point de construire une habitation, mais d'élaborer sous terre un contexte plus ou moins compliqué mais répondant toujours à des besoins spécifiques à savoir : couloir(s) d'accès et salle(s). Ce travail effectué à la pioche ou à la barre à mine devait se faire à partir de la surface par une ouverture réduite (*pour cette raison un pourcentage élevé de souterrains auront leur couloir d'entrée initial, creusé à ciel ouvert et ensuite recouvert par des dalles. Cette technique avait l'avantage de permettre une progression de creusement plus aisée de l'extérieur vers l'intérieur par l'évacuation directe des matériaux vers la surface*).

Création d'une galerie dans le sol : en sous-sol le creusement du ou des couloirs se faisait par la technique de sape et obligeait les sapeurs à faire remonter à la surface les matériaux extraits. Pour la ou les salles, un ou des puits verticaux étaient creusés. Au fond de ces puits un travail horizontal permettait de créer une ou des salles. Par ces conduits verticaux étaient remontés à la surface les matériaux extraits. Une certaine technicité était nécessaire pour entreprendre de tels travaux où il était fait appel à des mesures géométriques et (ou) d'orientation en milieu souterrain, pour pouvoir à partir de plusieurs creusements séparés, couloir(s) et salle(s), ne faire qu'un seul ensemble

Réaménagement des cavités naturelles : En bordure de falaise, le caractère rupestre et microclimatique des cavités qui s'y trouvent, ont offert de tout temps aux hommes des conditions favorables à l'élaboration d'abri. Certains affouillements ayant accueillis des occupations préhistoriques, seront réoccupés en toute logique pendant des périodes plus récentes par des occupations troglodytiques. Ce réemploi d'espace est d'autant plus logique qu'en plus des conditions favorables précitées, le travail d'élargissement et d'aménagement des parois et d'évacuation des déblais y étaient aisés.

PERIODE DE CREUSEMENT ET D'UTILISATION DES SOUTERRAINS :[131]

Sur le territoire actuel de la France, les premiers souterrains attestés apparaissent en Bretagne à la fin du Hallstatt, début de la Téne (vers 600 avant J. C.). Ils sont souvent de forme rudimentaire (une seule salle et un seul conduit), constituant des abris momentanés mais pas de véritables lieux de séjour. Shealagh G. dans une étude sur les souterrains en Grande-Bretagne et en Irlande, les date également de cette époque, par contre il signale qu'en Ecosse on en construisait au II^{e} siècle de notre ère ainsi qu'au V^{e} et VI^{e}. Il pense également que dans certaines parties de ce pays ils étaient encore utilisés aux IX^{e} et X^{e} siècles.

C'est pendant la période médiévale que le développement des souterrains se propage. Ils deviennent de plus en plus nombreux. Leur conception devient ingénieuse et complexe. Les quelques datations effectuées indiquent 1100 (± 90)ans pour le site de la Maraudie (Vienne)et 1170 (± 90)pour Saint Pardoux le Neuf (Haute Vienne)

On pourrait envisager que les populations rurales aient pu vivre des périodes de climat insécuritaire les appelant à envisager la conception de ces sites souterrains, d'où une volonté d'en faire des "cachettes" avec des défenses passives.

Dans notre région, si l'on accepte le rôle défensif de ces structures, il semblerait que l'occupation romaine n'ait eu aucune influence sur leur élaboration :

- d'une part la "paix romaine" est une période sécuritaire,
- d'autre part, les deux grandes voies "Rom-Périgueux" et "Périgueux-Saintes" passent respectivement au Nord et au Sud de notre secteur de recherche.

Pendant les périodes où notre secteur a connu dans un premier temps les pénétrations scandinaves (raids d'Angoulême vers Périgueux en 863 et 892) et ensuite dans un deuxième temps la période trouble de la guerre de Cent Ans aux XIII^{e} et XIV^{e} siècles, il est fort probable que contrairement aux populations des villes qui, elles, pouvaient faire preuve d'une grande solidarité défensive. Les communautés rurales, face à ce climat insécuritaire furent amenées à élaborer ces structures de défense passive plus isolées.

Néanmoins, nous ne nous engagerons pas à dire qu'il y ait une étroite relation entre la cause de ces périodes insécuritaires et l'effet de ce "besoin" impérieux de "refuge-souterrain". Il faut néanmoins constater que cette volonté est commune dans toute l'Europe du Moyen Age et que notre région ne semble pas déroger à cette règle.

Nous avons constaté que la période d'élaboration de ces structures semble assez courte comme en témoigne une certaine uniformité dans leurs architectures et par conséquence une certaine stéréotomie dans les aménagements internes. Cette "norme" conceptuelle semblerait dans notre région pouvoir s'associer avec nos régions limitrophes (Limousin et Périgord) et donc en général se situer entre le X^{e} et le XIII^{e} siècles.

HABITABILITE D'UNE STRUCTURE SOUTERRAINE.[20]

Ce type de structure creusé sous terre, élaboré avec des moyens rudimentaires avec plus ou moins de soins, jamais de très grande dimensions (la moyenne de surface habitable est de 8 à 16 m²), humide, basse de plafond (moyenne 1,55m.), sans eau, avec très peu d'apport d'air frais, ne peuvent que représenter des abris précaires et temporaires.

Abri précaire : Bien qu'efficace les défenses si elle sont repérés de peuvent résister longtemps à un agresseur déterminée. De plus cet abri se révèle être un véritable piège pour les occupants. Il est bien évident qu'une fois repéré aucune fuite n'est possible.

Abri temporaire : Le surface "habitable" y est peu confortable et de très moyenne dimensions Dans ces conditions ces abris ne pouvaient présenter qu'un abri sécuritaire que pour une voire deux cellules

familiale (4 à 8 personnes) et sans animaux domestiques. Dans des conditions d'inconfort évidentes, la période ne pouvait être que relativement courte (de quelques minutes à quelques heures) mais sûrement pas quelques jours.

ABANDON DES SOUTERRAINS :[21]

Nous n'avons aucune certitude que les souterrains creusés en fonction d'un certain nombre de motivations édictées ci-dessus ont "servi". En effet si le rôle préventif de ces structures est évident, leurs usages le sont moins. Il paraît d'ailleurs très difficile de pouvoir construire une hypothèse à ce sujet dans la mesure où aucune trace écrite ne stipule tel fait et il semblerait très imprudent, même avec une fouille des couches stratigraphiques de pouvoir attester que tel ou tel refuge aurait subit un assaut quelconque.

Néanmoins force est de constater que ces sites ont été abandonnés, détruits, comblés ou obstrués par des actions volontaires.

Leur destruction s'est effectuée de différentes façons :

par action naturelle :

comme le remplissage géologique des grottes et cavités naturelles, ce remplissage est caractérisé par des éboulis de terre très fine dûs aux infiltrations par les parties ouvertes supérieures. On remarque également une très légère pellicule d'argile recouvrant uniformément le sol et quelquefois un léger dépôt de calcite. Le délitement du plafond et des parois, ainsi que les animaux troglophiles ont également contribué à une partie du comblement.

par action anthropique :

par destruction des parois des salles, démolition rendant le site inexploitable, par destruction des dalles de couverture des couloirs d'accès, par comblement des couloirs d'entrée initiaux et par bouchage du couloir d'accès initial Il existe également quelques cas où ces sites ont été utilisés comme dépotoirs.

La volonté de comblement est évidente dans une très grande majorité de ces sites. Nous avons constaté que dans une très grande proportion de sites, des pierres assez grosses et/ou des remblais de natures diverses sont répartis bien au-delà des secteurs où les auraient entraînés les éboulis naturels. On trouve également des pierres étrangères aux roches locales et toutes sortes de matériaux hétéroclites.

NOTE : Au XIII^{e} siècle les inquisiteurs pressés par le Pape, ordonnent de rechercher et détruire ces "clusellae"

LES SILOS A GRAINS[22]

La nature géologique du sol est prépondérante pour le creusement de ces cavités qui ont toujours une forme de poire, d'œuf ou de bouteille et sont appelées selon le terme générique « fosses ovoïdes». Bien qu'on en ait trouvées dans des sols argileux, desséchés et durcis par du feu en grande majorité elles se trouvent là où la présence du rocher affleure, souvent sur un plan en déclive près d'une vallée et d'un point d'eau. Leur présence est également courante à proximité des grottes et des sites troglodytiques.

Leur existence est attestée dans toute l'Europe, avec une prédominance pour le Moyen Orient et le Sud de l'Europe. Si l'origine de ces silos reste indéterminée, leur présence sous terre est déjà citée par Varron qui décrit dans un traité d'économie rurale ces "granaria speluncas" en 60 avant J. C. L'étude de l'habitat de l'Arriasse à Vic-le-Fesq (Gard) en situe sur son site et les datent de 700-625 avant J. C. soit le début du premier Age de Fer. Citons également, les nombreux silos d'Ensérune (Hérault) qui ont fourni aux fouilleurs

une datation voisine des VI^e^ et V^e^ siècles avant notre Ere. On en trouve également près des voies romaines, des mottes féodales et des lieux de cultures agraires.

Certaines régions au climat sec ont, depuis l'Antiquité utilisé un système d'ensilage aérien ou dans des jarres de terre cuite. L'humidité de l'air semble avoir incité les agriculteurs de Europe occidentale à utiliser plutôt l'ensilage souterrain. Dans notre région, si les silos sont souvent associés à la proche périphérie des souterrains ou des habitations troglodytiques, on en trouve également isolées en zone rurale. Les silos sont présents dans tous les calcaires, rares dans les marnes mais inconnus dans les sables ou les roches éruptives.

Le diamètre d'ouverture varie de 0,40 m à 0,60 m, la profondeur de 1,50 m à 2,20 m et la largeur intérieure de l'ordre de 1,00 m à 1,60 m. Souvent un épaulement au col de l'ouverture permettait d'en assurer l'étanchéité par un couvercle. Lorsqu'ils sont groupés, il n'est pas rare qu'ils communiquent entre eux. Le fond est concave ou plat. On peut constater que la forme ronde est universelle.

Les silos à grains creusés dans le sol témoignent d'un mode de conservation des céréales en atmosphère confinée, mode de stockage bien connu par le passé et dans de multiples sociétés traditionnelles. Ces techniques ont fait l'objet de nombreuses études et expérimentations qui en expliquent le fonctionnement : dans un milieu hermétiquement clos, la céréale commence sa germination et dégage au niveau de ce processus du gaz carbonique, gaz qui bloque la poursuite de la croissance et neutralise les insectes, en rendant l'atmosphère anoxique. Si le contenant n'est pas ouvert, le contenu peut se conserver plusieurs années et garder toutes ses qualités germinatives et nutritives. Par contre une fois ouverte, la structure doit être vidée et les grains aérés sous peine de pourrissement rapide. Ce procédé est donc un système de stockage de céréale à long terme et non une réserve où l'on viendrait y puiser en fonction des besoins.

On trouve également des silos de petit diamètre qui pourraient être non pas des lieux de stockage de grains pour répondre à l'économie vivrière d'un groupe mais du stockage de grains pour des semences.

Outre l'avantage de la longue conservation, il y a lieu d'ajouter aux silos souterrains le gros intérêt d'éviter les pillages, la convoitise des seigneurs et avidité des collecteurs d'impôts. Le même problème est applicable aux grains comme au sel au temps de la Gabelle. Olivier de Lerre et Voltaire abondent dans ce sens. D'autre part l'ensilage souterrain participe aussi à la régulation des famines comme des excédents et peut-être aussi à la manipulation du cours financier des céréales.

TECHNIQUE DE CREUSEMENT DES SILOS :[23]

Dans la région Est et Sud-Est de la Charente, la grande majorité des 58 silos à grains répertoriés ont leur structure entièrement taillée dans le calcaire, dans les environnements suivants :

- sur des affleurements rocheux ;

Silos de la Gélie à Edon.
Silos du bois de la Pue à Dirac.
Silo de la ferme de Joufferoux à Blanzaguet.
Silo de la Tranchade à Garat.
Silos des Courrases à Dignac.

- dans des abris sous roche ;

Silos du Moulin de Baloge à Dirac.
Silos du château à Dirac.
Silo du Châtelard à Dirac.
Silos du Roc à Mouthiers.

- dans des souterrains ;

Silos des Pendants à Vouzan.

Silos du Parc Bas à Sers.

Silos de la Source Bompard à Voeuil et Giget.

Silos du Moulin Nadaud à Sers.

Néanmoins les silos de la Trautran à Torsac et de chez Nadaud à Dignac dérogent à cette règle. Ces deux silos proches l'un de l'autre de 3 Km, de même facture présentent une exception quant à leur conception à savoir d'avoir été creusés aux 2/3 dans la roche et au 1/3 construit. La similitude de ces deux silos laisse penser qu'ils on été réalisés par le même groupe et dans une période très proche. S'il s'agit là des seuls exemples de silos construits connus dans le secteur de nos recherches, des silos également de même facture, ont été repérés dans le midi de la France, où Raynaud les date de l'époque romaine.

PERIODE DE CREUSEMENT ET D'UTILISATION DES SILOS :[24]

Période Romaine : il semble probable que la romanisation a apporté un changement des méthodes de stockage dans l'organisation politique et économique de notre région. Durent apparaître une spécialisation des cultures et d'autres phénomènes caractérisant l'avancée romaine. L'évolution en masse des cultures nouvelles avec principalement la plantation de la vigne, à laquelle fait écho l'introduction des amphores vinaires et des dolias semble faire apparaître que pendant cette période les méthodes de stockage en silos aériens se soient restreintes voire abandonnées.

Période Post Romaine : la répartition des sites permet de penser que la population rurale devait être sédentarisée dans des habitats extrêmement précaires dans les alentours immédiats des vallées. Cette période d'insécurité a conduit au développement du creusement des souterrains. La confection de ces structures souterraines s'est souvent accompagnée de creusement de silos internes.

Période Médiévale : Chapelot J. et Fossier R. pensent que ce mode de stockage des céréales a été employé bien au-delà du premier millénaire et même parfois jusqu'au XVII^{e} et XVIII^{e} dans certaines régions françaises méridionales

Ces cavités représentant des lieux de stockage de l'économie vivrière d'un groupe, sont les seules parties dures restantes des structures d'habitation et doivent êtres considérées comme des annexes de maison. De toute évidence les communautés qui les utilisaient ne pouvaient être que sédentarisées dans un habitat relativement proche, voire même au-dessus du silo ou des silos.

Dans la partie Est/Sud-Est de la Charente, on trouve :

des silos isolés sur les communes de :

- Dignac, 1 silo
- Dirac, 8 silos
- Edon, 2 silos
- Garat, 2 silos
- Pranzac, 1 silo
- Sers, 7 silos
- Villebois-Lavalette, 3 silos + 1 silo
- des silos à l'intérieur des souterrains-refuges sur les communes de :
- Chadurie, 1 souterrain avec 2 silos
- Dirac, 1 souterrain avec 2 silos
- Puymoyen, 1 souterrain avec 2 silos
- Sers, 2 souterrains un avec 1 silo, un avec 6 silos
- Villebois, 1 souterrain avec 3 silos
- Vouzan, 1 souterrain avec 5 silos

des silos modifiés ou réutilisés par le creusement des souterrains-refuges sur les communes de :

- Charmant, 1 souterrain avec 3 silos
- Dirac, 1 souterrains avec 9 silos
- Garat, 1 souterrain avec 1 silo
- Sers, 1 souterrain avec 6 silos
- Sers, 1 silo anastomosée par une carrière
- Voulgezac, 1 souterrain avec 1 silo

ABANDON DES SILOS :[25]

Dans ce genre de structure, après une utilisation de conservation de céréales, le silo une fois vidé de son contenu était nettoyé. Ce nettoyage consistait à un grattage des parois où un début de germination pouvait se faire. Ce grattage des parois, avait tendance tout en donnant à la surface interne du silo un aspect de plus en plus lisse et régulier de fait, à agrandir sa structure interne. Lorsque les silos étaient voisins, ce "nettoyage" pouvait les faire communiquer accidentellement entre eux par la partie où les parois étaient les plus proches. A ce stade les silos devenaient inutilisables et étaient abandonnés comme par exemple :

- Silos du site de Bellevau à Sers.
- Silos du Parc Bas à Sers.
- Silos du Bois de la Pue à Dirac.
- Silos du site d'Argentine (Dordogne).
- Silos de la source Bompard à Voeuil et Giget.
- Silos du Roc à Mouthiers.

Dans de nombreux cas, les chronologies de creusement silos/souterrains attestent une antériorité à ces premiers. Si l'on retient comme date butoir l'utilisation des souterrains vers la fin du XIIIe siècle, ont peut donc penser que dans notre région l'usage et la fin d'utilisation des silos sont antérieurs à cette période.

NOTE AU SUJET DU TERME SILO ET DE SES INTERPRETATIONS :[26]

Une étude sur Varron (Marcus Térentius Varo) dans un traité Agronomique, cite : — On voit dans Varron que ces divers procédés et surtout les silos, étaient bien connus des Anciens qui serraient leur blé, les uns dans des greniers élevés et bien aérés, les autres dans des souterrains ou cryptes qu'ils appelaient "σετρουζ" [seïros ou seïrous] on en voyait en Cappadoce et en Thrace. La conservation du blé se faisait, entre autres procédés, en le renfermant dans des silos, ou fosses souterraines disposées pour préserver le grain du contact de l'air, de l'humidité et des attaques des insectes. On en couvrait le fond d'une couche de paille et on empêchait l'accès de l'air et de l'humidité en les fermant hermétiquement (tant que l'air n'y pénètre pas, il n'y a pas de charançons).

[triticum condi oportet in granaria sublimia quae perfientur vento ab oxortu... Quidam granaria habent sud terris, speluncas quas vocant ut in Cappadocia ac Thracia. alu in Hispania citeriore, puteos, ut in agra Carthaginiensi et Oscensi Horum solum paleis subternunt, et curant ne humor aut aër tangere possit nisi cùm promitue ad usum; quo enim spiritus non pervenit ibi non oritur curculio…]. L'auteur ajoute « dans des silos ainsi préparés, le blé pouvait être conservé jusqu'à 50 ans et le millet plus de 100 ans.

"σετρουζ"

- Traduction du Grec d'après le Dictionnaire Grec-Français, Le Bailly :

σετρουζ, ου, (δ), "*Cavité dans le sol ou récipient souterrain pour conserver le bled*"

Silo. Sophocle. fr. 276. Euripide. f 827. Démosthène. 100, 29, cf. 135, 27. Varron. de r. r. 25,75.

Trappe. Euripide. l. c. Anthologie palatine. 26 app. 25. Varron. de r. r. 1, 57. (hébreu ou phén. ?). lat. Sirus

- Traduction du latin d'après le Dictionarium Universale Latino Gallicum, Paris, 1784.

Siros, i.m. Varron. "*Foffe profonde d'préparée pour y mettre du bled, & l'y conferver fous terre, dont l'ufage eft en quelque pays où l'on féme par deffus*".

Syrus, i. m. Quintilien. 25 Curtius. 29 "*Lieu fouterrain, où l'on ferre les grains*".

- D'après le Dictionnaire Robert de la langue française.

Silo est emprunté (1685) à l'espagnol silo (lui-même emprunté vers 1050 par l'intermédiaire du latin didactique Sirus au grec Siros).

Silo est employé au sens de cachot souterrain dans l'espagnol et le grec du XIIIe siècle.

Sil en provençal est employé au Moyen Âge (1280). Peu utilisé en France avant le XIXe siècle.

Silo désigne une punition consistant à enfermer un prisonnier dans un trou dans le sol en Afrique.

ANALYSE DES CONTEXTES DES SITES DU SECTEUR DES RECHERCHES.[27]

Aucune règle ne peut être appliquée quant au choix du lieu de creusement, si ce n'est que la nature géologique du sous-sol étant prépondérante à l'édification de tels sites, les communautés qui ont élaboré ces structures ont par obligation choisi un environnement calcaire.

Le graphique ci-dessous détermine une forte proportion d'implantation des sites dans le Turonien supérieur. Ce niveau géologique affleurant, prédominant dans ce secteur, offrait les caractéristiques essentielles aux conditions vivrières d'un groupe (occupations antérieures, résistance de la roche, hydrologie, vallée, protection naturelle). De plus les bonnes conditions de conservation de cet étage permettent des prospections et donc des repérages plus aisés que dans les niveaux inférieurs ou supérieurs.

Il est à signaler que de nombreuses exploitations d'extraction de pierre ont détruit totalement ou partiellement de nombreux sites.

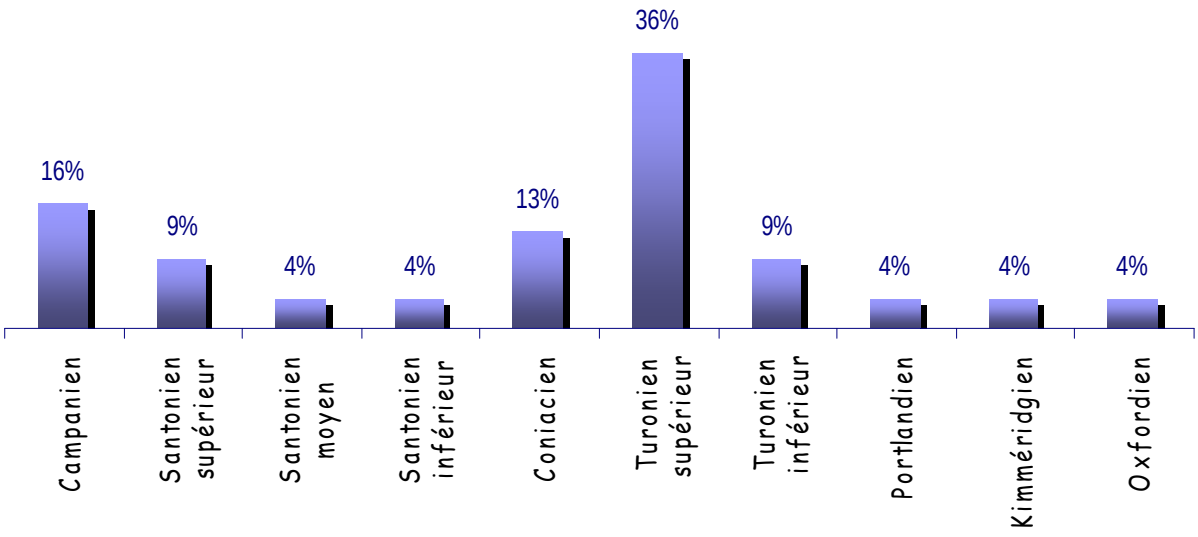

75% de ces sites se situent en zone rurale et 25% en zone urbaine.

Dans les zones rurales ils peuvent se trouver soit en situation isolée sans repérages au milieu d'une parcelle de terre ou d'un bois actuel, soit et cela dans leurs plus fortes proportions à proximité des vallées.

Dans des zones urbaines en agglomérations actuelles. Dans ce cas, ils se situent le plus souvent dans la partie la plus ancienne de la commune, souvent à proximité d'un château ou d'une église.

Il n'est pas rare d'y trouver concomitant : grottes et/ou abris sous roche, aménagements plus ou moins complexes d'aménagements troglodytiques.

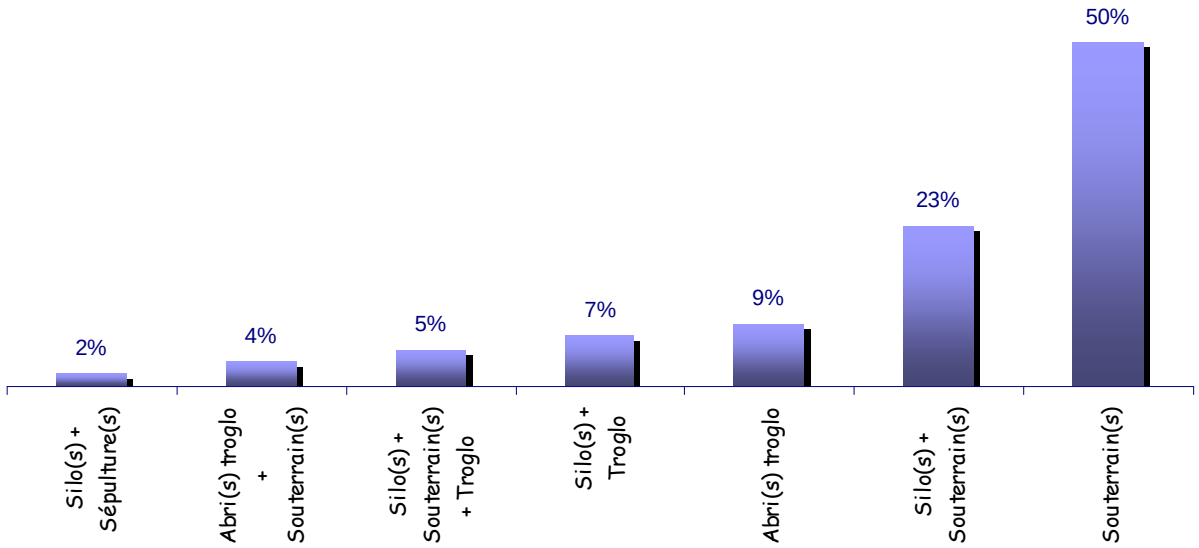

Dans le graphique ci-dessus, 64% des sites sont sans silos, alors que 36% comportent soit des silos intérieurs ou extérieurs. Dans les 36% de sites avec silos, seulement 12% sont des silos creusés dans des abris troglodytiques, ce qui veut dire qu'une forte proportion de silos accompagne très souvent des souterrains. Si 27% des sites ont été créés à partir de cavités naturelles déjà existantes, 73% ont été créés à "cru" dans un géol vierge.

La majorité de ces sites (46%) se trouve en bordure de falaise, ce qui confirme que le niveau Turonien, seul étage géologique à avoir formé dans ce secteur des affleurants calcaires en bordure des vallées a été prédominant quant au choix pour le creusement de ces structures. Néanmoins 29% des sites se trouvent sur des collines et 25% en plaine.

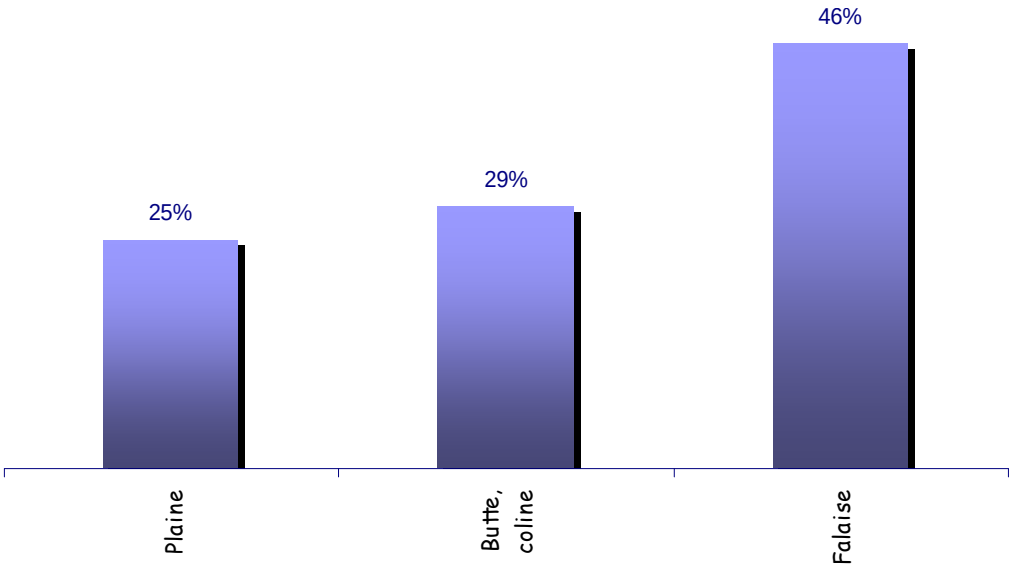

Les aménagements intérieurs des sites souterrains ne dérogent pas aux schémas classiques de ce type de structure. Il est donc logique d'y trouver une forte proportion de salles (86%) et l'on peut envisager que les 14% manquants sont le fait que des comblements ou des effondrements ne permettent pas actuellement d'appréhender dans leur entité ces structures. Si tel était le cas nous ne devrions pas être très loin des 100%.

Le faible pourcentage de site comportant des couloirs recouverts de dalles en bâtière (18%), s'explique par le fait que ce type de couverture n'est élaborée que dans les structures qui se situent géomorphologiquement dans un contexte de butte-colline ou plaine (54% des sites). La même remarque sera applicable aux puits d'extraction pour lesquels on retrouve approximativement le même pourcentage (61%).

Si les silos à grains du fait de leur structure relativement simple d'aménagement interne, ne seront pas évoqués dans ce chapitre, il faut noter que 54% des sites souterrains comportent des "aménagements" de ce type, soit à l'intérieur, soit dans les environs immédiats. Néanmoins le repérage des silos à grains à l'extérieur des sites, sans sondage est difficile du fait du faible diamètre de leur ouverture (de 0,40 à 0,60 m.). On peut donc envisager que le nombre de silos donné ci-dessous devrait être supérieur à 54%.

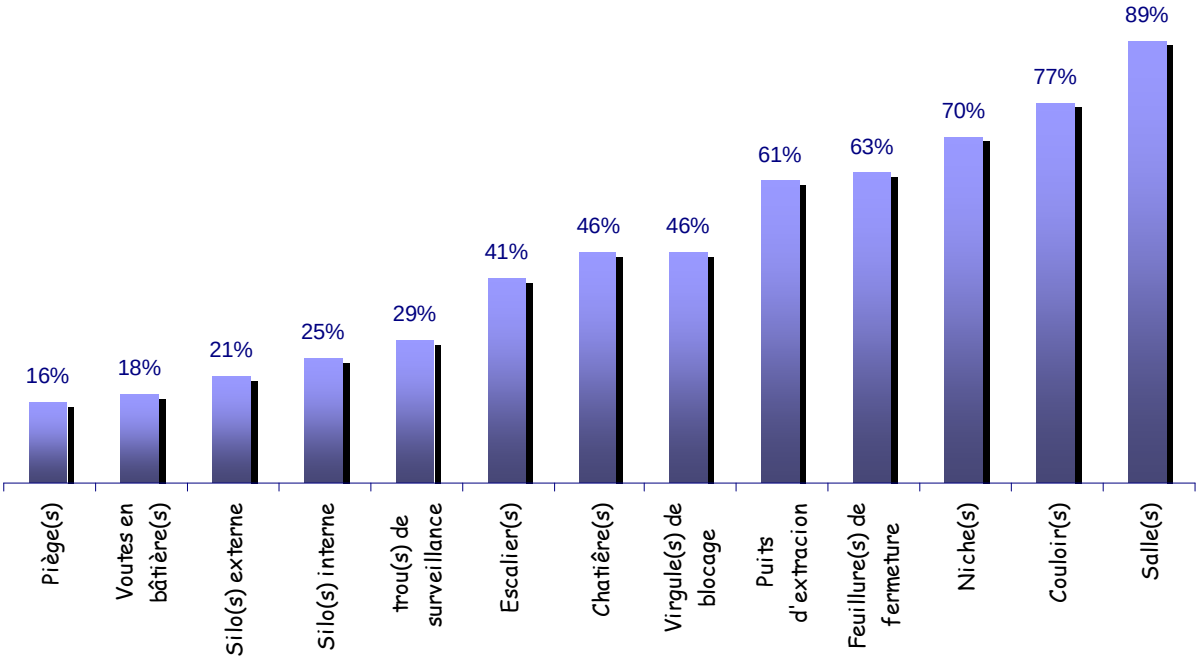

Après leurs creusements initiaux, une première phase de réemploi a été observée. Si 46% des sites sont abandonnés, 54% sont réutilisés pour d'autres fonctions. Le graphique ci-dessous, fait apparaître une disparité dans leurs réemplois. Si l'on exclue une réutilisation cultuelle à 2%, il se dégage une volonté de réutilisation utilitaire de ces structures souterraines.

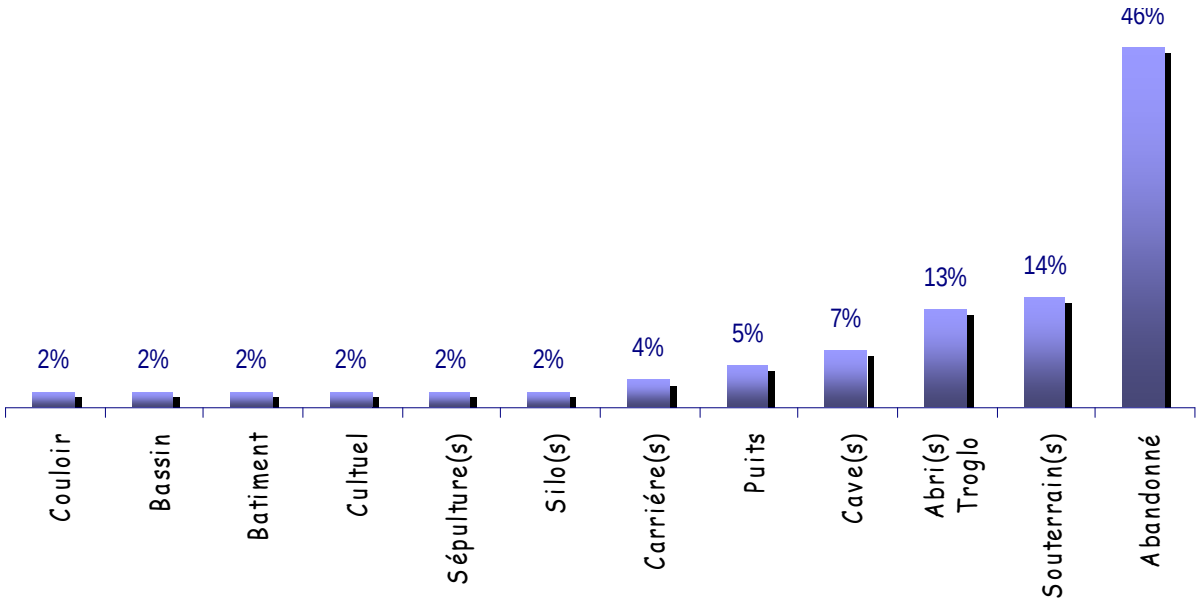

Une deuxième phase de réemploi a été également observée, mais dans ce cas elle ne porte plus que sur 21% des sites.

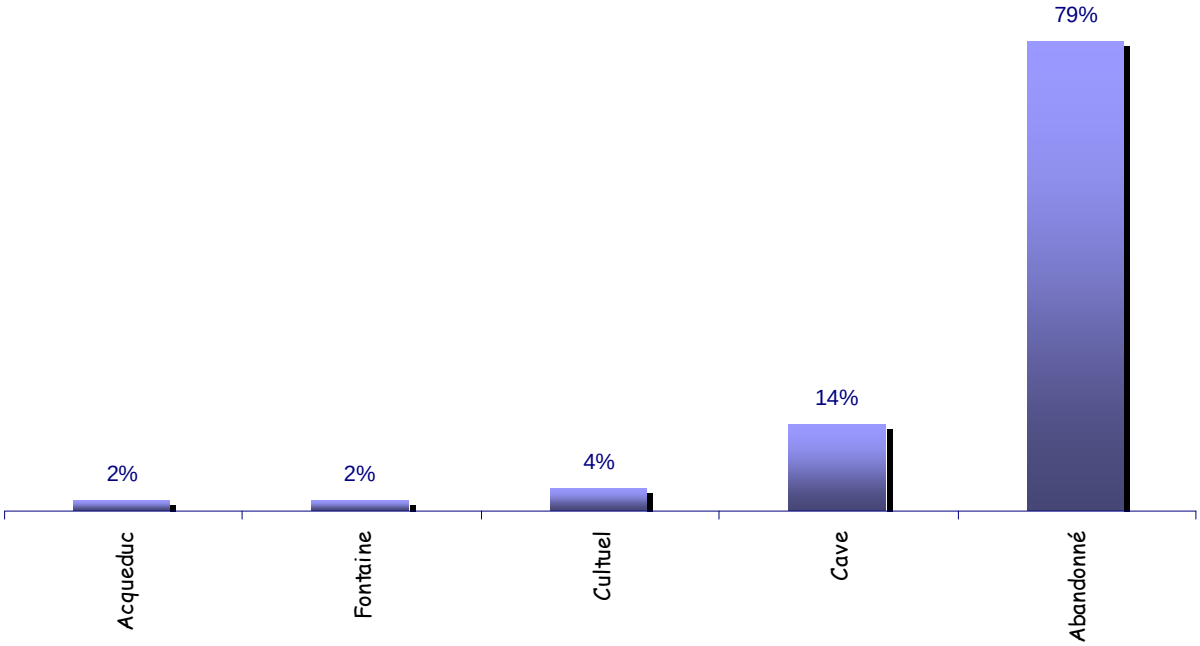

GEOMORPHOLOGIE D'UN ECHANTILLONNAGE DE 5 SITES[28]

Il aurait été fastidieux de présenter un par un les 56 sites répertoriés. Beaucoup de sites se ressemblent et présentent les mêmes caractéristiques et/ou géologique, géographique, géomorphologique et architecturale. Pour permettre d'avoir une vue d'ensemble sur les sites de cette région, nous avons choisi délibérément 5 sites.

Le choix de ces sites ne s'est pas fait au hasard, ils représentent chacun une catégorie particulière tout en offrant un ensemble de généralités. Pour ce faire notre choix s'est porté sur les sites suivants :

1. Site du souterrain de Baloge à Dirac. (réf SRA 016-16249)
2. Site de la Grande Crête à Edon. (réf SRA N°003-16253)
3. Site du Souterrain de Chément à Garat. (Réf SRA -0016-7838)
4. Site du souterrain de Fontignoux à Villebois-Lavalette. (réf SRA N°005-16259)
5. Site du souterrain du Courasses à Dignac. (Réf SRA -16 119 10 AH)

Dans les pages suivantes on trouvera les caractères particuliers de ces 5 sites.

SITE BAS DE FALAISE; BALOGE[29]

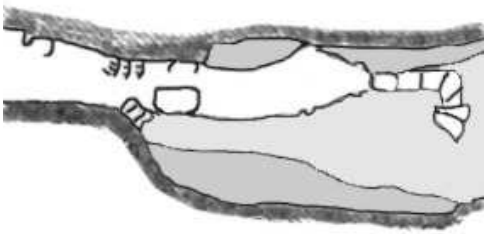

Présentation du contexte géomorphologique du site de Baloge

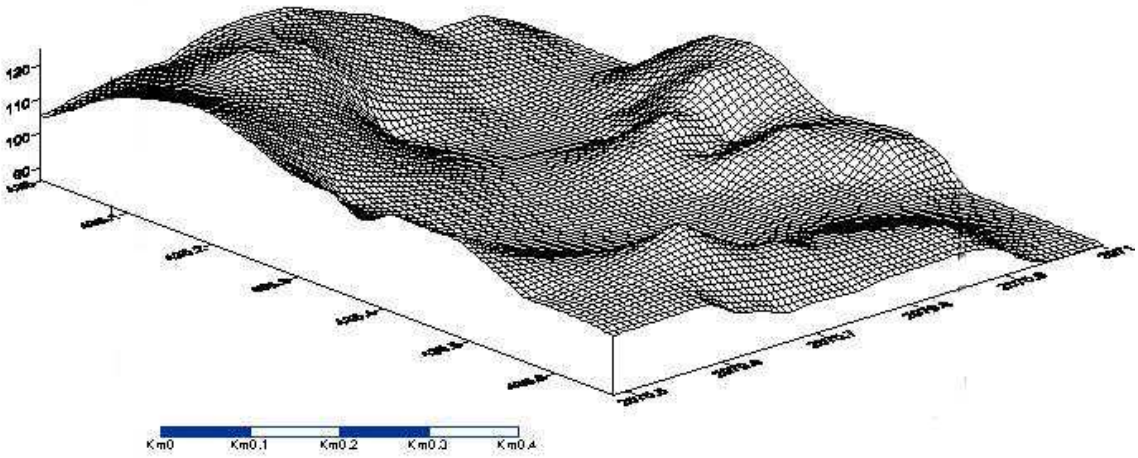

Ce site creusé dans le calcaire Turonien supérieur, se trouve sur le versant Ouest de la vallée de l'Anguienne en bas d'une falaise haute de 26 m de hauteur. Son accès initial se faisait par le fond de la vallée.

Il comporte deux niveaux :

- un niveau supérieur,
- un niveau inférieur.

Au niveau supérieur un abri sous roche a été modifié et aménagé en abri troglodytique, un élargissement de diaclase horizontale a permis, par un escalier, de faire communiquer la partie supérieure du site à sa partie inférieure. Il est à noter qu'entre ces deux parties une diaclase verticale à été réaménagée pour servir de piège.

Un niveau inférieur où après l'escalier et un couloir, une salle a été creusée. Au fond de cette salle subsiste le puits d'extraction des matériaux.

Ces principales caractéristiques en sont :

- aménagements des parois dans l'abri sous roche,
- couloir de 5.5 m. de longueur,
- escalier de 18 marches,
- piège,
- puits d'extraction de matériaux,
- salle de 4 m. sur 3m.

Note : On trouve également sur ce site deux silos à grains partiellement détruits par l'aménagement du site.

SITE HAUT DE FALAISE; LA GRANDE CRETE[30]

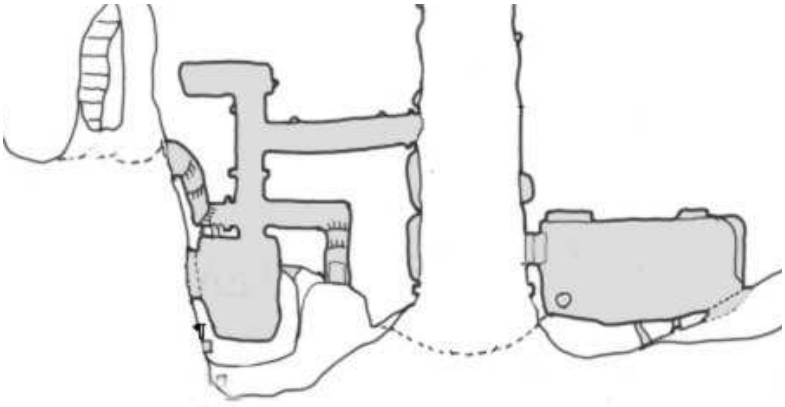

Présentation du contexte géomorphologique du site de la grande Crète.

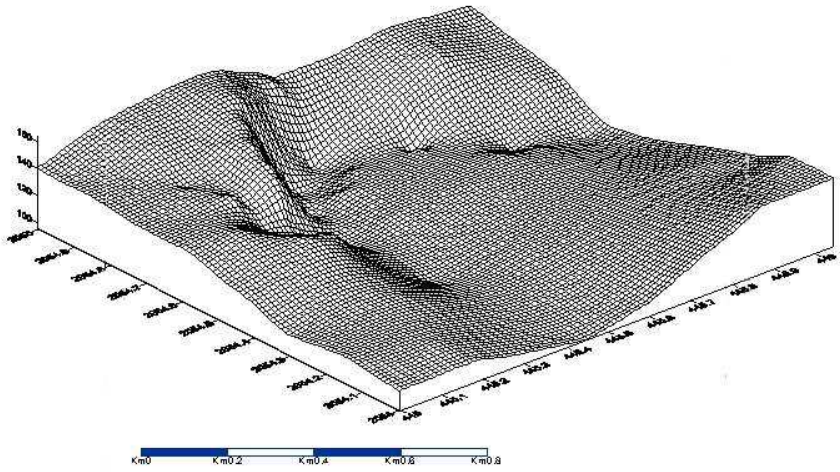

Ce site creusé dans le calcaire Turonien supérieur, se trouve sur le versant Ouest de la vallée de la Lizonne, qu'il domine de 65 m. Son accès initial se faisait par le haut de la vallée.

Il s'étale sur un même niveau, mais comporte deux parties distinctes :

- la partie Ouest,
- la partie Est.

La partie Ouest a été creusée dans une falaise verticale et sous un abri sous roche. Elle comprend un système de couloirs orthogonaux et une salle.

La partie Est a été creusée dans la paroi de la grotte. Elle comprend une salle en hauteur Cette cavité concomitante a fait l'objet d'une fouille par M. G. Chauvet en 1870, fouille qui avait donné des outils Solutréen et du Magdalénien.

Ces principales caractéristiques en sont :

- aménagement des parois dans la grotte,
- chatière,
- couloir de 10 m. de longueur,
- couloirs orthogonaux,
- dalle de fermeture de couloir,
- escalier de 5 marches ?
- feuillures de fermeture et virgules de blocage,
- passage aérien en corniche et par passerelle ?
- salle de 2 m. sur 2m,
- salle de 4 m. sur 2,5 m,
- trous de surveillance de l'intérieur vers l'extérieur.

Il est à noter que ce site aurait connu plusieurs périodes d'occupation : à savoir :

1. occupation haut Moyen Age.
2. période du creusement d'un souterrain refuge.
3. période d'aménagement d'un site troglodytique.
4. destruction du site.

Note : Dans la grotte qui a été réaménagée en habitat troglodytique ont été repérés plusieurs dessins pariétaux non figuratif (chrisme, poissons, grille, etc.)

SITE DE FORET; CHEMENT[31]

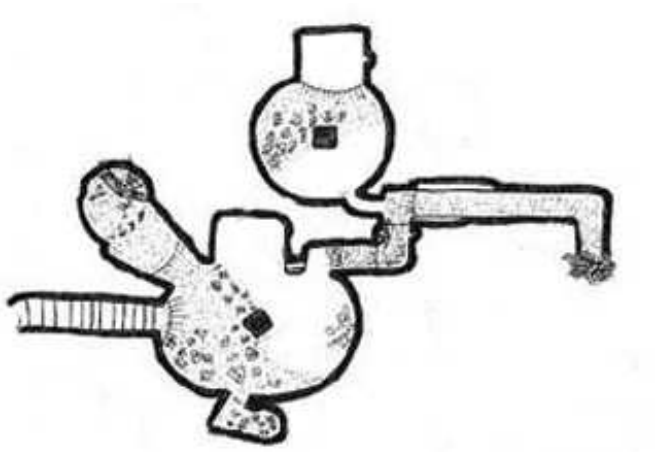

Présentation du contexte géomorphologique du site de Chément.

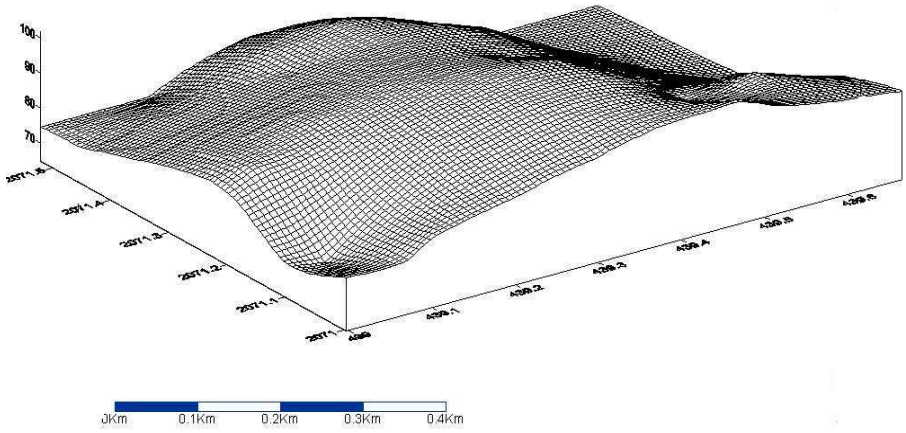

Ce site creusé dans le calcaire Kimméridgien inférieur du Crétacé se trouve sur le versant Ouest de la vallée de l'Echelle, dont il est distant de 220 m. Son accès initial se faisait par le haut d'une légère butte en bordure d'un bois vraisemblablement sous un tertre artificiel très allongé, le tout recouvert actuellement d'arbres bicentenaires et d'une végétation calcicole qui cachent pratiquement l'ensemble.

Il s'étale sur un même niveau et a été creusé dans le géol. Un long couloir avec des angles orthogonaux, actuellement recouvert d'une butte, fait communiquer la surface avec deux salles hémisphériques. Ce couloir a été creusé à ciel ouvert et recouvert sur toute sa longueur par des dalles plates.

Un escalier de 11 marches, de construction plus récente donne accès à la plus grande des salles.

Ces principales caractéristiques en sont :

- chatière,
- couloirs orthogonaux de 14 m. de longueur,
- deux puits d'extraction de matériaux,
- deux salles hémisphériques,
- feuillures de fermeture et virgules de blocage,
- piliers centraux dans les deux salles hémisphériques,
- trous de surveillance de l'intérieur vers l'extérieur.

Note : un ancien silo à grains a été partiellement détruit pour servir de puits d'extraction des matériaux d'une des salles.

SITE DE BUTTE; FONTIGNOUX[32]

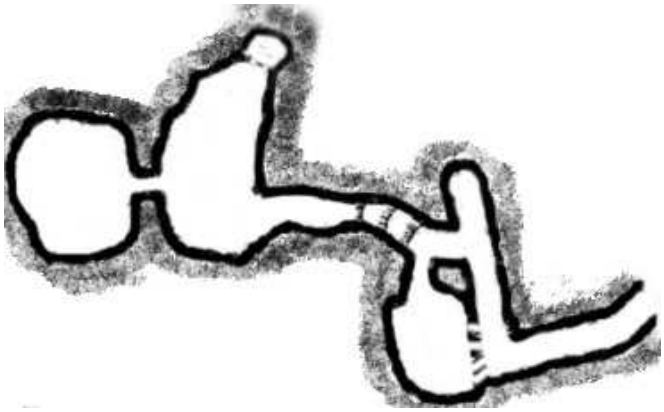

Présentation du contexte géomorphologique du site de Fontignoux.

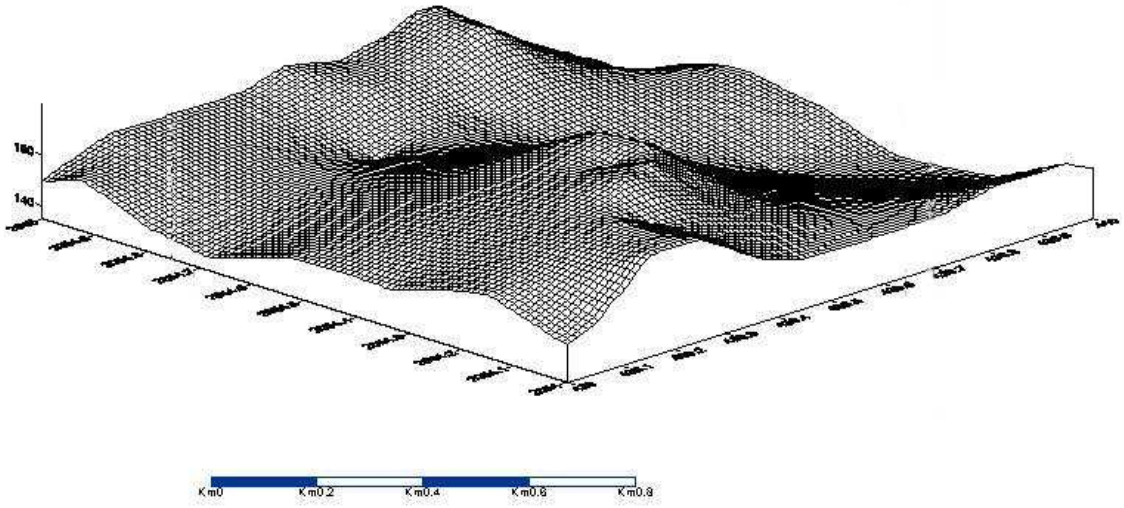

Ce site creusé dans le calcaire Santonien inférieur, se trouve sur une butte au sud de la butte du château de Villebois-Lavalette.

Il s'étale sur un même niveau et a été creusé dans le géol. Le couloir d'accès initial n'est actuellement pas connu. L'accès actuel se fait par un puits d'extraction de matériaux dont les dalles de couverture se sont effondrées.

Dans le site, un couloir rectiligne fait communiquer entres elles trois salles de dimensions variables. Un deuxième puits d'extraction existe à l'autre extrémité du site.

Ce site est particulièrement intéressant pour son système de défense passive élaboré dans une salle, avec trous de surveillance, meurtrières et assommoir.

Ces principales caractéristiques en sont :

- angle orthogonal du couloir initial d'accès,
- assommoir,
- chatière,

- dalles de couverture d'un des puits d'extraction,
- deux puits d'extraction de matériaux, dont un est vide,
- meurtrières,
- trois salles, dont une de défense,
- trous de surveillance de l'intérieur vers l'extérieur.

Sa position dominante sur un point haut du canton de Villebois-Lavalette semble avoir été déterminante pour son creusement. Il offre un panorama de 360° avec des vues :

- Sud sur la vallée de la Lizonne et la Dordogne actuelle,
- Ouest sur les reliefs de Juillaguet et Charmant,
- Nord vers la butte de Villebois et l'Angoumois,
- Est sur les reliefs de la forêt d' Horte.

Note : Actuellement, cette position haute a été repérée par l'armée de l'air qui, lors des manœuvres aériennes annuelles, y établit son poste de commandement, ainsi qu'un radar.

SITE DE PLAINE; LES COURASSES[33]

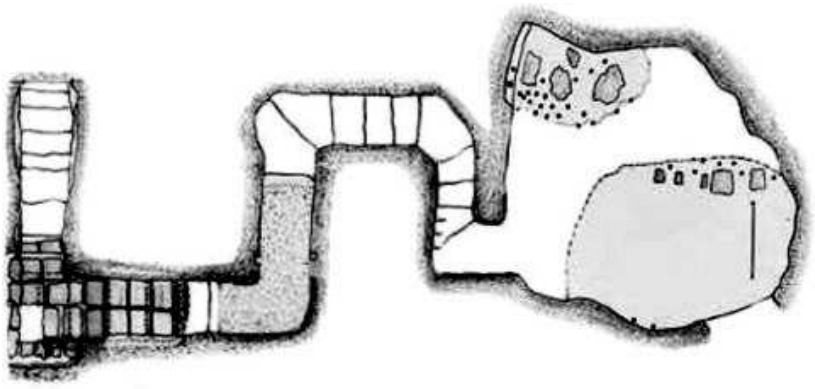

Présentation du contexte géomorphologique du site des Courasses.

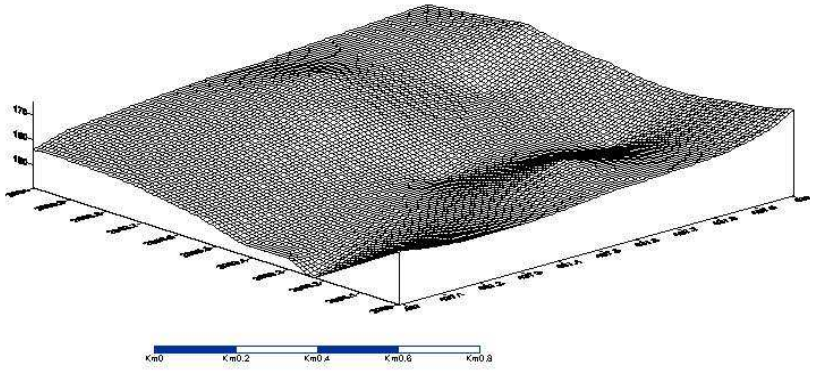

Ce site creusé dans le calcaire Coniacien se trouve dans une plaine formant dépression. Aucun cours d'eau, peu d'habitations ne se trouvent dans sa proche périphérie. Seul le hameau du Lac se situe à environ 500 m. du site.

Il s'étale sur un même niveau et a été creusé dans le géol. Le site est connu dans son exhaustivité : un sondage de dégagement du couloir a été effectué en 2000

Dans le site, un couloir orthogonal en escalier, fait communiquer la surface à une salle souterraine de moyennes dimensions (3.25 m. sur 2.80 m.). Cette salle est située à 6 m. sous le T. N.

Ce site est particulièrement intéressant pour deux raisons :

- les particularités de sa découverte permettent de penser que ce site était vierge et dans l'état depuis son abandon vers le XIII$^{e.}$
- au cours du sondage ont été découverts des anciens silos à grains qui pourraient correspondre avec un habitat de surface. Du mobilier céramique daté du XI^{e} et XII^{e} a été également découvert dans ce site.

Ces principales caractéristiques en sont :

- angle orthogonal du couloir initial d'accès,
- dalles de couverture du couloir en bâtière,
- deux silos à grains dont un rempli,
- escaliers de 22 marches,
- puits d'extraction de matériaux actuellement rempli.

LE MOBILIER.[34]

Nous dirons quelques mots sur le mobilier et plus particulièrement sur les céramiques qui constituent l'essentiel de nos découvertes. En l'absence d'une véritable fouille archéologique nous n'avons fait que récolter ce qui pouvait se présenter à la surface des remplissages. Aussi les renseignements ne peuvent-ils être qu'insuffisants. Toutefois, ces maigres indices nous donnent des indications non négligeables qui nous permettent de faire les remarques suivantes :

Le fait le plus remarquable qui caractérise en premier le mobilier céramique est que la carène des tessons formant épaisseur et donc résistance n'a pas subi l'écrasement des passages dans les couloirs ou les salles, contrairement aux parties plus fines des panses qui ont été dans de nombreux cas pulvérisées ou en tout cas très fragmentées par les passages successifs dans les étroits couloirs de circulation. Et cela même pour des sites découverts vierges de toute pénétration contemporaine. Ce qui permet de penser que les passages après le creusement et avant le comblement y ont été importants.

En grande majorité, la céramique est fine à très fine, la pâte grise à rose. Il s'agit d'ustensiles domestiques connus, en général de taille modeste, noircis au feu sans ou avec décors simples, types pots, cruches, pichets, couvercles, pégaus, etc, souvent brûlés par le feu. Plus rarement la pâte est recouverte de glaçure ordinairement verte et exceptionnellement jaune. La plupart de ces céramiques semble pouvoir être datée entre les X^{e} et XIII^{e} siècles.

Les sites qui sont non protégés du public, ne comportent plus de mobilier visible, ces derniers ayant été pillés. Egalement des obstructions volontaires ont pu être faites à des époques très diverses, à l'aide de matériaux hétéroclites.

REMARQUE : L'élément le plus recherché étant précisément l'époque du creusement, il est intéressant de savoir que lors du creusement d'un souterrain comme nous l'avons vu plus haut, le puits d'extraction des matériaux n'à été creusé que pour permettre une extraction facile des matériaux du sous-sol. L'espace temps où cette structure est restée vide serait donc relativement court (de quelques jours à quelques semaines). Le creusement terminé, ce ou ces puits devaient donc obligatoirement être comblés une fois pour toute. Le mobilier inventorié dans ces rebouchages nous permet d'affiner par déduction la période du creusement du site lui-même. La même remarque pourrait être applicable aux couloirs qui auraient été comblés ou détruits volontairement.

Les matériaux découverts dans les dégagements de ces parties de structure, nous donneraient des datations plus précises qui, par opposition, nous permettraient d'approcher deux dates importantes : datation du creusement & datation du comblement.

En dehors des charbons et des tessons de poterie qui constituent la plus grande masse du mobilier archéologique de ces creusements, nous avons découvert ; quelques silex retouchés, de la tuile type "tégulae", des fragments de meules, des fragments d'objets en fer, des pièces de monnaie (XIV^{e}, XV^{e} et XVII^{e}), des scories, des ossements d'animaux.

EXEMPLE DE CERAMIQUE DECOUVERTE (SITE DES COURASSES A DIGNAC)

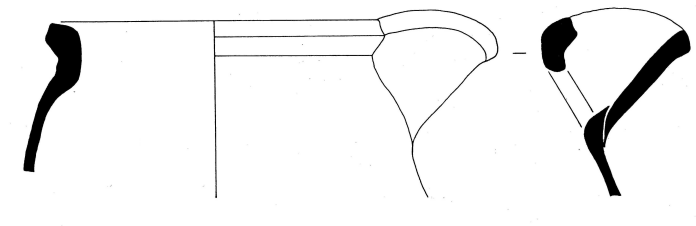

16 119 10 07

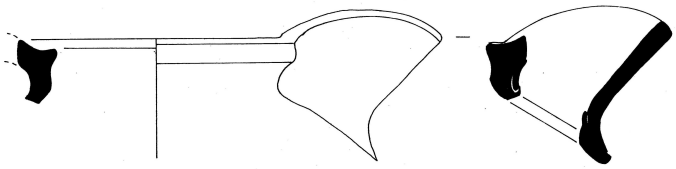

16 119 10 01

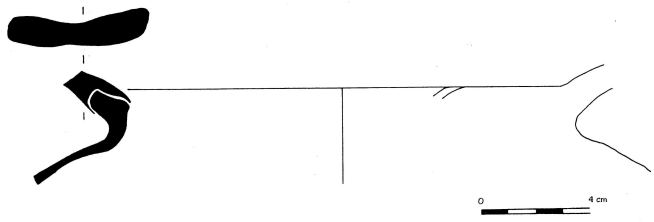

16 119 10 09

PROBLEMATIQUES[35]

SOUTERRAINS[36]

Les creusements anthropiques sont des édifices particuliers, chaque occupant successif le réaménage selon ses besoins et efface souvent les traces de ses prédécesseurs. L'analyse de la répartition des sites et l'examen des aménagements internes, laissent penser à une utilisation de défense. Mais si l'aspect défensif semble en être la tendance générale, il ne faut pas confondre le "comment" du "pourquoi".

Dans le cas des souterrains, la cause du creusement initial semble bien en être la défense, mais le but en est l'habitat, ou plus exactement la sécurité et l'on peut même, en fonction des conditions de vie à l'intérieur d'un tel site, le déterminer comme un "habitat sécuritaire temporaire"

Cette dualité est importante car si l'habitat est temporaire, la défense domine ; s'il est permanent le creusement devient un habitat troglodytique. D'où la nécessité, pour saisir le rôle de ces creusements d'étudier à partir de quels besoins impérieux leur création a été faite.

Par le fait que ces structures sont en place, plus ou moins relativement protégées par des effondrements ou des comblements, le "comment" semble relativement aisé à déterminer. A l'intérieur de ces sites des fouilles stratigraphiques devraient nous permettre d'avoir une approche précise des différents niveaux d'élaboration, d'occupation et d'abandon de ces sites.

Quant au "pourquoi" les sources écrites sont très peu nombreuses et ce n'est seulement qu'à partir de fouilles programmées et par leurs synthèses que les archéo-subterranologues pourront dégager des hypothèses de travail.

NOTES SUR LES SOURCES ECRITES :[37]

V^E ET VI^E SIECLE - Une chronique du XI^e siècle rapporte que lors des invasions barbares du V^e et VI^e siècles, les paysans se dissimulaient dans des souterrains et que beaucoup y trouvèrent la mort.

En 767, Pépin lors de sa progression vers le Sud-Ouest, s'empara de retraites fortifiées et cachées. Dans un texte en latin qui rapporte ce fait, le terme "speluncas" ne semble faire aucun doute sur une volonté de localisation souterraine..

Entre 1060 et 1088 - Dans le cartulaire de St Père de Chartres, le moine Paul, mentionne entre 1060 et 1088 des enceintes pourvues de voies souterraines.

1179 – Pièces d'un procès de Wizernes, (canton de Saint-Omer), où les gens reconnurent avoir creusé une caverne dans une colline (Helfault) pour échapper aux Anglais ; L'abbé Saint-Bertin, satisfait de cette déclaration les autorisa à continuer leur travail

1223 – Glossaire de du Gange (Déjà cité) – Cf. page 36

1228 – 1234 – 1274 – Des pièces de procès de certains cathares traqués, révèlent clairement le refuge temporaire que fut le souterrain. Duvernoy J.

1414 – Juvénal des Ursins, Histoire de Charles VI, T. II, p. 499, 1414.

SILOS A GRAINS[38]

Ces creusements étant facilement identifiables et afin de ne pas faire d'amalgame entre fosses et silos, nous avons fait le choix délibéré d'attribuer la terminologie de "silos à grains" à toute structure dès qu'elle présente les caractéristiques suivantes :

- Situations géologique et géomorphologique.
- Morphologie de la structure : forme ovoïde avec un col d'ouverture.
- Dimensions "standard" (accès 0,40 m à 0,60 m, profondeur 1,50 m à 2,20 et largeur intérieure de l'ordre de 1,00 m à 1,60 m.).
- Aspect lisse des parois ainsi qu'identification de traces d'usure et d'usage.

Si pour les silos, les contraintes géologiques conditionnent dans une large mesure leur réalisation et leur fonctionnement, leur utilisation est étroitement liée aux traits sociaux du groupe qui les utilise. Bien que certains chercheurs y voient un usage cultuel, nous n'abonderons pas dans ce sens. En effet : l'architecture de ces structures, leur implantation géomorphologique, les descriptions faites par le passé; antiquité, moyen age, période plus récente, ne peuvent que nous encourager à déterminer comme fonction initiale à ces

creusements une utilisation aratoire. Dans cette hypothèse, l'on ne peut soustraire l'économie vivrière qui s'y attache et envisager la présence de communautés villageoises dans leurs environs immédiats.

Dans la réflexion qui va suivre, nous avons pris exemple de la découverte d'un silo isolé dans un espace isolé (champ)et dont la contenance serait estimée à environ 1 100 litres.

— Au Moyen Age une ration par personne est d'environ 730 g de grains par joursoit 266 kg/an, représentant un volume de 3,50 hectolitres. La cellule sociale minimale de base théorique est d'au moins quatre personnes (deux parents et deux enfants), ce qui représente une consommation annuelle de 14 hectolitres.

Si l'on considère que les silos, comme il a été dit précédemment, fonctionnent en atmosphère anoxique et qu'une fois ouverts, leur contenu doit être consommé rapidement, trois hypothèses sont envisageables :

Soit ce silo dépendait d'unités domestiques et représentait un lieu de stockage destiné à l'alimentation des cellules familiales. Dans cette hypothèse un seul silo connu ne représente pas une réserve suffisante pour stocker une économie vivrière annuelle pour un groupe. Dans le cas où un groupe vivait dans les environs immédiats, on peut envisager que, dans la proche périphérie, d'autres silos sont à rechercher.

Soit le silo permettait un stockage spéculatif, représentant des réserves à plus long terme pour pallier une mauvaise récolte. On peut, dans ce cas, envisager qu'un petit groupe pouvait vivre à proximité

Soit le silo était un lieu de stockage de semences pour l'année suivante. Dans cette hypothèse, avec un rendement de un pour cinq qui est un rendement maximum attestépour cette époque, il représente à lui seul des réserves de semence pour une population d'environ 15 à 17 personnes. Cette population aurait pu être fixée dans les environs immédiats de ce site.

NOUVELLES PERSPECTIVES DE RECHERCHES[39]

Nous avons essayé d'établir une chronologie quant au creusement de ces structures souterraines, mais reste à établir comment le/les groupe(s) qui ont occupé la surface ont déterminé leur choix. Si on peut facilement saisir les choix géologique et géomorphologique qui ont permis de fixer ses populations, les problématiques restent posées quant à l'ethnographie du ou des groupe(s) ayant occupés ces sites.

Il serait souhaitable d'établir en plus des connexions architecturales, les connexions ethnologiques dans les chronologies suivantes :

1. Choix du site.
2. Creusement des silos.
3. Abandon des silos.
4. Creusement des souterrains.
5. Abandon des souterrains.
6. Aménagement des abris troglodytiques.
7. Abandon des abris troglodytiques.

Comme dans la fouille de cavité naturelle de période préhistorique, il existe dans les silos/souterrains ainsi que dans les abris troglodytiques l'effet de paroi négatif. Cette particularité présente l'avantage d'offrir au fouilleur une couche archéologique de conservation privilégiée par rapport à l'ensemble du site qui, a cause de l'étroitesse des couloirs, a souvent connu de nombreux passages destructeurs. Cette couche pourrait nous apporter en plus d'une chronologie de creusement, une chronologie d'occupation.

A la page 34, au chapitre HABITABILITE D'UNE STRUCTURE SOUTERRAINE, nous avons fait remarquer "*qu'une fois repéré dans le site par un agresseur, aucune fuite n'était possible*. Cela peut ne pas être tout à fait exact car, si au moment de l'élaboration du contexte souterrain, un aménagement particulier a été prévu, le puits d'extraction qui a servi à la conception du site peut être conçu de telle façon que son vidage par l'intérieur donne accès à la surface et devient donc une issue de secours. Nous avons souvent remarqué que les dalles basses en position de bâtière maintiennent le contenant du puits. Par prudence nous n'avons jamais essayé d'expérimenter cette théorie car le volume de matériaux en suspend derrière ces dalles peut représenter plusieurs tonnes. Les croquis ci-après expliquent ce concept qu'il serait intéressant de vérifier.

CONCLUSION[40]

Pour situer l'environnement humain des différents creusements que nous venons de voir il a semblé nécessaire de fixer quelques repères d'occupation dans ce secteur.

Les premières manifestations humaines attestées remontent au Paléolithique ancien avec les découvertes de nombreux gisements sur les hautes et moyennes terrasses qui bordent les cours d'eau du Bandiat, de la Lizonne, de la Manore, du Voultron, de l'Echelle, de l'Anguienne, des Eaux Claires, du Charreau, de la Boëme…

Au Mésolithique ancien les nombreuses buttes alluvionnaires, surtout dans l'Est du secteur, ont fixé quelques populations de chasseurs-cueilleurs, sur les horizons sableux-argileux… (Buttes de Nebout et Chalard à Combiers, de la Martinie à Rougnac, de Raffinie à Villebois-Lavalette).

Les périodes plus récentes (Néolithique, Protohistorique) sont logiquement dans la ligne des occupations humaines antérieures mais, ou fragilité des sites ou négligence de la recherche ou tout simplement inoccupation humaine, les indices y sont moins représentatifs. Néanmoins bien que parcellaire, on trouve traces de ces périodes d'occupations sur pratiquement toutes les communes de notre secteur.

Ce n'est que pendant la période romaine que le maillage d'occupation au sol va prendre son importance pour donner à ce secteur une physionomie qui va exister un millénaire plus tard. Mais dans l'état actuel de nos recherches, il n'est pas possible de pouvoir démontrer l'imbrication du maillage d'occupation romaine, de loin la plus importante, avec le maillage des occupations liées aux silos et aux souterrains. En effet aucun élément ne permet dans ce secteur d'établir de connexions topographiques entre les périodes Gallo-romaines et les périodes Médiévales.

Quelques siècles plus tard après le "brouillard" qui succéda à la chute de l'empire Romain, à la charnière du premier/deuxième millénaire, avec les nouvelles organisations agricoles en zone rurale va apparaître une nouvelle avancée économique et sociale.

Et c'est en toute logique durant cette période, que les premiers creusements de silos à grains et de souterrains feront leur apparition prés des habitations rurales. De façon évidente, leurs fonctions utilitaires seront en rapport direct avec des fonctions aratoires de surface. Ainsi les liens pragmatiques entre habitat et creusement sont faciles à déterminer :

1. La géologie du sous-sol se prête à ces types de creusements et d'aménagements.
2. Une production agricole fluctuante crée un besoin de stockage sécuritaire à moyen et long terme.
3. En périodes troubles dans des secteurs très peu sécurisés, les autochtones en zone rurale et isolés, ressentent le besoin de se créer un système de structures de défense passive face à l'impossibilité de s'intégrer dans un système de défense collective.
4. En dehors de la pénibilité du travail, l'élaboration de telles structures ne demande que très peu de moyens financiers.

Le canton de Soyaux, comme celui de Villebois Lavalette, présente approximativement le même pourcentage de sites. Comme il a déjà été précisé, le contexte hydrographique en sera le principal vecteur, mais pas plus dans un canton que dans l'autre il n'a été remarqué une concentration de sites autour des agglomérations actuelles.

Une dernière remarque s'appliquera à l'état de conservation de ces sites. L'état des lieux est très dégradé. La vulnérabilité des sites et l'irréversibilité de leur destruction rendent ce patrimoine très fragile. Heureusement actuellement la couverture forestière relativement importante sur ce secteur contribue à mettre à l'abri une grande majorité de sites des méthodes dévastatrices de l'agriculture moderne. Mais l'intensification d'ouvertures de carrières d'extraction de grés silico-ferrugineux, met en péril la sauvegarde de ces monuments par la destruction de nombreux marqueurs archéologiques. D'autant plus que les gisements de ces minéraux se trouvent très souvent dans les fonds et bordures d'anciennes vallées sèches ou encore humides où l'activité humaine y a été importante.

Même si notre travail sera inévitablement entaché de quelques lacunes et erreurs, il pourrait néanmoins servir de base à de possibles travaux futurs et il serait souhaitable que les services archéologiques ne considèrent plus ces lieux comme des pièces annexes à des généralités, car grâce à leur conservation privilégiée, ces sites souterrains se révèlent être de précieux réservoirs archéologiques et ethnographiques et à ce titre ils devraient être conservés, étudiés et protégés.

SYNTHESE[41]

Bien qu'un choix ait été fait pour déterminer une zone de prospection, la découverte et l'étude de ces 135 sites, ne résultent que de circonstances telles que : documentations disponibles, découvertes fortuites, proximité associative. L'hypothétique de ces découvertes permet de constater le maillage relativement important de ces sites sur les deux cantons puisqu'on retrouve en moyenne un site tous les 300 hectares, soit un maillage kilométrique d'un site tous les 5,4 kilomètres.

Les 135 sites offrent un large éventail environnemental et morphologique, ce qui rend leur comparaison aléatoire. Néanmoins deux points communs s'en détachent ; la géologie et l'anthropologie. Si la géologie a joué un rôle déterminant dans l'implantation des sites souterrains, l'occupation humaine en a été le facteur prédominant.

Trois grands groupes se distinguent ; les silos, les souterrains et les aménagements troglodytiques, bien que d'architecture et de fonctionnalité différentes, ces trois types de creusements souvent limitrophes, parfois proches, quelquefois imbriqués, semblent avoir fait partie de choix, de conséquences et de similitudes les uns par apport aux autres.

SILOS : l'organisation spatiale des silos ne semble correspondre à aucun ordre établi. Bien que la fonction aratoire de ces creusements semble ne faire aucun doute, certains silos se chevauchent, se détruisent même. Il semble qu'un besoin immédiat ait été le principal facteur d'implantation des creusements. L'étude des secteurs d'ensilage donne une impression de dispersion anarchique, dans la limite d'une zone de travail, elle-même délimitée par un sous sol géologiquement favorable. Nous pourrions y voir là une nécessité créée par des besoins saisonniers ou/et même des quantités des récoltes aléatoires.

S'il est difficile d'établir une chronologie d'occupation de ces aires "agro-artisanales" certaines connexions topographiques permettent de penser que l'antériorité du creusement des silos ne fait aucun doute par rapport aux souterrains. En général on peut situer l'élaboration de ces silos plutôt dans des périodes de prospérité que dans des périodes de récession.

SOUTERRAINS : a l'intérieur de ces structures, malgré les aménagements différents, on retrouve approximativement les mêmes équipements. Les plus répandus sont :

- entrées camouflées,

- couloirs souvent de conception orthogonale,
- systèmes de chicanes,
- des feuillures de fermeture,
- des trous de surveillance,
- des salles.

A noter également une certaine stéréotomie dimensionnelle; hauteur de 1,50 à 1,65 m., largeur des couloirs de 0,60 à 0,80 m., dimensions totale du site dans son entité de 14 à 20 m.

Nous avons souvent été décriés pour avoir une vision guerrière quant à la destination de ces ouvrages. Mais nous ne pouvons envisager une fonction utilitaire et pacifique, lorsque 100 % de ces sites comportent des feuillures de fermeture destinées à recevoir une fermeture menuisée. Ces feuillures ont été creusées de manière à pouvoir barricader le souterrain de l'intérieur. Elles renforcent la notion de refuge car de surcroît elles sont souvent associées à des trous de surveillance coniques qui mettent en communication visuelle et phonique la ou les salles intérieures avec les couloirs d'entrée. L'importance de ces détails est capitale dans la destination du site en évoquant un souci indéniable de défense passive.

En règle générale les périodes troubles contribuent à créer un climat insécuritaire et l'on peut envisager que, contrairement aux populations des villes qui elles pouvaient faire preuve d'une grande solidarité défensive, les communautés rurales, où se situent la majorité de ces sites, furent amenées à élaborer avec une pauvreté des moyens ces structures de protections familiales.

ABRIS TROGLODYTIQUES : ce type d'aménagement de cavité ou de modification d'abri sous roche est particulier par le fait qu'il ne peut s'implanter que dans des falaises où la roche affleure. Pour cette raison on ne le trouve que sur les rives des vallées sèches ou humides. Certains sites développent une chronologie de creusement qui passe successivement par :

1. silo,
2. souterrain,
3. l'habitat de falaise.

le tout ayant été quelquefois précédé par une occupation préhistorique de la cavité ou de la grotte.

L'histoire de ces creusements semble donc liée étroitement avec les origines du village, le creusement soit des silos soit des souterrains est avant tout le fait d'une population fixée dans sa proche périphérie. Le mobilier trouvé sur place ainsi que les quelques documents semblent nous fixer sur des habitats médiévaux aux limites incertaines mais qui laissent entrevoir comme limite haute le Xe et comme limite basse le XIIIe.

SOURCES[42]

- Aeberhardt André - *L'angoumois Gallo-Romain*, Université de Tours, Centre de recherche A. Piganiol, Tours, 1983.
- Avrilleau Serge - *Cluzeaux et Souterrains du Périgord*, Editions Libro-Liber, Saint Astier, 1993, 1994, 1996.
- Blanchet Adrien - *Les Souterrains-refuges de la France*, Auguste Picard, Paris, 1923.
- Bosson A. *Études Agronomiques d'après des géorgiques de Virgile*, livre premier, Pigoreau, Paris, 1942.
- Bourin Monique & Durand Robert – *Vivre au Moyen Age, Les solidarités paysannes du 11e et 13e siècles*, Messidor/Temps Actuels, 1984.
- Broens Maurice - *Le France souterraine*, PUF, 1955.
- Broens Maurice – *Le paganisme médiéval en Germanie danubienne*, Chthonia, Centre International de recherches anhistoriques, N° 5 – 6, Herder, Barcelona. 1961.
- Chapelot Jean & Fossier Robert – *Le village et la maison au Moyen Age*, Hachette, Paris, 1980.

- Chauvet Gustave – Bulletins et Mémoires de la S.A.H.C, Angoulême, 5éme série, t. IV, 1881.
- Daniou P. *Les dépôts détritiques des confins de la Charente et du Périgord*, Thèse de doctorat de 3éme cycle, Université de Bordeaux III, 1981.
- Daniou P. *L'homme et les grés au sud de la Charente*, Bulletins et Mémoires de la S.A.H.C, Angoulême, 1er trimestre, 1984.
- Debord André – *La Société Laïque dans les pays de la Charente au Xe et XIIe siècles*, Picard, 1984.
- Dedet B. & Pène J. M. - *Étude des silos de l'Ariasse à Vic-le-Fesq* (30), Doc. d'Archéo. Méridionales, N° 18, 1995,
- Dedet B. & Pène J. M. - *Étude d'un habitat non perché de faciès Suspendien dans les garrigues*, Doc. d'Archéo. Méridionales, N° 18, CNRS, UMR 154, Nîmes, 1995.
- Duguet J. – *Noms de lieux des Charentes*, Editions Bonneton, 1995.
- Duvernois J. – Dissidents du Pays d'Oc, Privat 1994.
- Favraud A.- Bulletins et Mémoires de la S.A.H.C, Angoulême, 1916.
- Gady Serge – *Les souterrains médiévaux du Limousin*, Documents archéologie Française. N° 19, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, Paris, 1989.
- Gast M. & Sigaut F. - *Les techniques de conservation des grains à long terme*, Paris, CNRS, 1981.
- Gauguié Alcide – *La Charente communale illustrée*, Angoulême, 1868.
- Giot P. R. – *Les souterrains armoricains de l'âge du Fer*, Annales de Bretagne, 1960.
- Guérin A. & Boutaud – Bulletins et Mémoires de la S.A.H.C, Angoulême, 1901, 1902.
- Higounet Charles – *Histoire de l'Aquitaine* – Univers de la France, Privat, 1971.
- Joanne A. - *Descriptif de la Charente*, 1868.
- Laffite H. – Bulletins et Mémoires de la S.A.H.C, Angoulême, 7° série, t. VIII, 1907-1908.
- Longuemar T. de - Mem. Soc. des antiquaires de l'Ouest. - *Les souterrains-refuges découverts dans l'ancien Poitou*, Recherches archéologiques sur une partie de l'ancien pays des Pictons, ib, 1855.
- Lorenz Claude – *Etudes récentes et essai de classification*, Archéologia, Document N°2, 1973.
- Marinval P. - *Étude des paléo-semences des silos de Vic le Fesq (Gard),* Doc. d'Archéo. Méridionales., N° 8, 1985.
- Martin Henri - Bulletins et Mémoires de la S.A.H.C, Angoulême, 1911.
- Martin-Buchey - *La géographie historique et communale de la Charente*, 1914.
- Masfrand A. – Bull. Soc. Amis des Sciences et Arts de Rochechouart, t. IX, 1899.
- Mauny R. – *Les sculptures érotiques et hérétiques de la cave des Mousseaux à Dénezé,* Bull. de la Section Française du C.I.R.A.C. Actes de Cordes de 1967, 1969.
- Mercier – Bulletins et Mémoires de la S.A.H.C, Angoulême, 1875.
- Michon J. H. – *Statistique monumentale de la Charente*, Derache, Paris, 1844.
- Moreau Hugues – *L'angoumois pendant la guerre de Cent Ans* – Dossier DEA 1992, Poitiers, 1993.
- Mortillet. - *Souterrains de grottes artificielles de France*, Revue de l'école d'Anthropologie, sept. 1908.
- Nollent P. - *Fosses à offrandes découvertes près d'Artenay*, Bulletin trimestriel de la Société Archéologique de l'Orléanais, Nouv. Série, T. V, 1er trimestre, 1969.
- Peyraud Fabrice – *Le complexe hydro géographique des rivières Sud de l'Angoumois*, Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin de la Boëme, 1991.
- Piboule P. & Gady S. - *Fouilles et découvertes de souterrains aménagés*, Revue Archéologia, N° 2, 1973.
- Piboule Patrick – *Les souterrains aménagés du Châtelleraudais*, extrait d'Archéologie Médiévale, I, 1971.
- Pline - H. N., V 8, Troglodytae specus excavant.
- Py – Chausserie, 318, 1978.
- Raynaud Claude – *Le village Gallo-romain et médiéval de Lunel Viel (Hérault),* La fouille du quartier Ouest, Document Archéologie Méridionale, 1981-1983.
- Rewerski J., Gilbert C. - *Le monde souterrain de l'Anjou*, La Nouvelle République, Tours, 1986.
- Reynols P. J. - *A général report of underground, storage experiments at the Busther ancient farm research projet*, traduit Gast M. & Sigaut F., Le rôle de la conservation des grains dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés, (T. I et T. II), Paris, CNRS, 1979.
- Rochebrune T. de - Mem. Soc. des Antiquaires de l'Ouest, Matériaux hist. de l'homme, 1865.

- S.F.E.S. – Société française d'Etudes des Souterrains, Siége Social Mairie d'Artenay, 45410.
- Sigaut F. - *Les réserves de grains à long terme*, Ed. de la Maison des Sciences de l'homme, Publications de l'Université de Lille III, 1978.
- Tacite - t. 1er, an IX.
- Vaquer J. - *Étude des Silos de Carsac à Carcassonne*, Guilaine et Al, 1986.
- Textes du XII^{e} – XV^{e} s. concernant l'Age du Fer en Sicile - Bresc 1979.

BIBLIOGRAPHIE – REFERENCES REGIONALES.[43]

Aeberhardt 1987 : Aeberhardt (André) — *souterrain, commune de Saint Cybardeaux*, lieu dit Logis des Bouchauds, BSAHC, pp. 39-41, 1987.

Arnoult 1949 : Arnoult (Bernard) — *souterrain, commune de Barbezières, lieu dit Bourg,* BSAHC, p. 51, 1949/1950.

Barth 1965 : Barth — *souterrain, commune de Saint Hilaire de Barbezieux, lieu dit Bourg*, BSAHC, 1965, séance du 10 juin 1965.

Brignon 1926 : Brignon — *souterrain-refuge, commune de Monboyer, lieu dit Baillou,* BSAHC, 1926/1927, séance du 10/11/1926.

Brignon 1927 : Brignon — *souterrain-refuge, commune de Brossac, lieu dit Mesnier*, BSAHC, 1927, séance du 13/04/1927.

Brignon 1927 : Brignon — silo, commune de Chalais, *lieu dit Counilière,* BSAHC, 1927, séance du 13/04/1927.

Brignon 1930 : Brignon — *souterrain, commune de Saint Quentin de Chalais, lieu dit Brugier,* BSAHC, 1930, séance du 12/02/1930.

Brignon 1932 : Brignon — *souterrain-refuge, commune de Sainte Marie, lieu dit Fouquet,* BSAHC, 1932, séance du 10 février 1932.

Bruneteau 1870 : Bruneteau — *souterrain, commune de Chateauneuf, lieu dit Grand Montet*, BSAHC, 1870.

Buisson 1984 : Buisson (Jean François) — *silos, commune d'Angoulême, lieu dit bd A. Briand*, BSAHC, fasc. N° 3, 1984, séance du 14/11/1984.

Castest 1928 : Castest (abbé) — *souterrain-refuge, commune de Essards*, lieu dit Puycheny, BSAHC, 1928, séance du 11/07/1928.

Chauvet 1895 : Chauvet (Gustave) — *souterrain-refuge, commune de Balzac, lieu dit Moulin-Massé*, BSAHC, 1895, séance du 11/12/1895.

Chauvet 1895 : Chauvet (Gustave) — *souterrain, commune de Poursac, lieu dit Signac,* BSAHC, 1895, séance du 20/11/1895.

Chauvet 1905 : Chauvet (Gustave) — *souterrain, commune de Agris, lieu dit Camus*, BSAHC, 1905, séance du 14/06/1905.

Chauvin-Souchard 1946 : Chauvin-Souchard — *souterrain, commune de Mareuil, lieu dit Plessis*, BSAHC, 1946.

Chauvin-Souchard 1950 : Chauvin-Souchard — *souterrain-refuge, commune de Aubeville, lieu dit Dourville,* BSAHC, 1950, séance du 17/04/1950.

Chauvin-Souchard & Bananger 1949 : Chauvin-Souchard & Bananger — *souterrain, commune de Barret, lieu dit Peye* - BSAHC, 1949.

Chauvin-Souchard & Bananger 1963 : Chauvin-Souchard & Bananger — *souterrain, commune de Barret, lieu dit Eglise*, BSAHC, 1963, séance du 14/11/1963.

Cointat & Mouton & Duvernet 1925 : Cointat & Mouton & Duvernet — *souterrain-refuge, commune de Pillac, lieu dit Bourg*, BSAHC, 1925, séance du 11/03/1925.

Corbin 1983 : Corbin (J.) — *souterrain-refuge, commune de Aubeterre sur Dronne, lieu dit Bourg,* Histoire d'Aubeterre sur Dronne, 1983.

de la Bastide 1920 : de la Bastide — *souterrain-refuge, commune de Exideuil, lieu dit Bastide*, BSAHC, 1920, séance du 12/05/1920.

de la Bastide 1931 : de la Bastide — *souterrain, commune de La Péruse, lieu dit Eglise*, BSAHC, 1931.

de Rochebrune 1870 : de Rochebrune — *souterrain, commune de Jurignac, lieu dit Bourg*, BSAHC, 1870, séance du 13/07/1870.

Deschamps 1987 : Deschamps (André) — *souterrain, commune de Saint Laurent de Belzacot, lieu dit Pissaudiére*, BSAHC, N° 1, 1987, séance du 14/07/1987.

Dubourg-Noves 1979 : Dubourg-Noves — *souterrain, commune de Champniers, lieu dit Puy de Nelle,* BSAHC, 1979-1980, séance du 14/11/1979.

Dubourg-Noves 1981 : Dubourg-Noves — *souterrain, commune d'Angoulême, lieu dit hospice de Beaulieu,* BSAHC, 1981-1982, séance du 11/02/1981.

Dubourg-Noves 1981 : Dubourg-Noves — *souterrain-refuge, commune de Segonzac, lieu dit Collet,* BSAHC, 1981/1982, séance du 14/01/1981.

Duport 1979 : Duport (Louis) — *souterrain, commune de Aussac, lieu dit Vadalle*, BSAHC, 1979-1980, séance du 13/06/1979.

Favraud 1916 : Favraud (A.) — *souterrain + silos, commune de Mouthiers sur Boëme, lieu dit Bournet*, BSAHC, 1916, séance du 12/04/1916.

Favraud : Favraud (A.) — *souterrain, commune de Aunac, lieu dit Château*, Notes historiques sur les communes de l'ancien arrondissement de Ruffec, p. 134.

Favraud : Favraud (A.) — *souterrain, commune de Brettes, lieu dit Logis*, Notes historiques sur les communes de l'ancien arrondissement de Ruffec, p. 100.

Favraud : Favraud (A.) — *souterrain, commune de Courcome, lieu dit Magné*, Notes historiques sur les communes de l'ancien arrondissement de Ruffec, p. 13.

Favraud : Favraud (A.) — *souterrain, commune de Ligné, lieu dit Bourg*, Notes historiques sur les communes de l'ancien arrondissement de Ruffec, p. 123.

Favraud : Favraud (A.) — *souterrain, commune de Mouton, lieu dit Rivières*, Notes historiques sur les communes de l'ancien arrondissement de Ruffec, p. 100.

Favraud : Favraud (A.) — *souterrain, commune de Paizay-Naudouin, lieu dit Tourton*, Notes historiques sur les communes de l'ancien arrondissement de Ruffec, p.58.

Favraud : Favraud (A.) — *souterrain, commune de Saint Front, lieu dit Chapelle*, Notes historiques sur les communes de l'ancien arrondissement de Ruffec, p.105.

Favraud : Favraud (A.) — *souterrain, commune de Verdille, lieu dit Breuil au Loups*, Notes historiques sur les communes de l'ancien arrondissement de Ruffec, p.111.

Favraud : Favraud (A.) — *souterrain, commune de Villognon, lieu dit Creux des Fades*, Notes historiques sur les communes de l'ancien arrondissement de Ruffec. , p.95.

Flaud 1969 : Flaud — *souterrain, commune de Merpins, lieu dit Motte,* BSAHC, 1969, séance du 12/12/1968.

Forgerit de la Talonniére 1925 : Forgerit de la Talonniére (E.) — *souterrain, commune de Ambérac, lieu dit Bourg*, BSAHC, 1925, séance du 11/03/1925.

Gaborit 1957 : Gaborit (G.) — *souterrain, commune de Aussac, lieu dit Eglise*, BSAHC, Les églises oubliées du département de la Charente, 1957.

Gaborit 1959 : Gaborit (G.) — *souterrain, commune de Montignac, lieu dit Château*, BSAHC, Article sur l'Histoire de la paroisse de Montignac, p. 63, 1959, séance du 12/03/1959.

Gaborit 1959 : Gaborit (G.) — *souterrain, commune de Ruelle, lieu dit Bourg*, BSAHC, p. 40, 1959, séance du 12/11/1959.

Gaborit 1961 : Gaborit (G.) — *souterrain, commune de Auge, lieu dit Petit Beauvais*, BSAHC, p. 31, 1961, séance du 08/06/1961.

Gagnére 1984 : Gagnére — *souterrain, commune de Foret de Tesse, lieu dit Bourg*, BSAHC, N° 2, 1984.

Gauguié 1868 : Gauguié (Alcide) — *souterrain, commune de Marthon, lieu dit Château*, Charente Communale Illustré, p. 318, 1868

Gauguié 1868 : Gauguié (Alcide) — *souterrain, commune de Mareuil, lieu dit Bourg*, Charente Communale Illustré, p. 345, 1868.

Gauguié 1868 : Gauguié (Alcide) — souterrain, *commune de Marcillac-Lanville, lieu dit Motte*, Charente Communale Illustré, p. 353, 1868.

Gauguié 1868 : Gauguié (Alcide) — *souterrain+silos, commune de Champagne de Blanzac, lieu dit Maison d'Ecole*, Charente Communale Illustré, p. 216, 1868.

George 1971 : George (J.) — *souterrain, commune de Saint Front, lieu dit Eglise*, BSAHC, Les cryptes de Charente, 1971.

Guerin-Boutaud 1901 : Guerin-Boutaud (A.) — *souterrain, commune de Saint Saturnin, lieu dit Tarsac*, BSAHC, 1901, séance du 12/06/1901.

Huraux 1980 : Huraux (Patrick) — *souterrain, commune de Saint Brice, lieu dit Eglise,* SBAL, Cognac sous Terre, Janvier, 1980.

Huraux & Jouannet 1984 : Huraux & Jouannet — *souterrain-refuge, commune de Salle d'Angles, lieu dit Peu de sang,* GREH, N° 6, 1984.

Huraux & Jouannet 1984 : Huraux & Jouannet — *souterrain-refuge, commune de Segonzac, lieu dit Voix,* GREH, N° 6, 1984.

Huraux & Jouannet 1988 : Huraux & Jouannet — *souterrain, commune de Juillac le Coq, lieu dit Bois Berger*, GREH, N° 9. mai, 1988.

Huraux & Jouannet 1988 : Huraux & Jouannet — *silo, commune de Juillac le Coq, lieu dit Bois Berger* GREH, N° 9. mai, 1988.

Lafitte 1907 : Lafitte (Hilaire) — *souterrain-refuge, commune de Yviers, lieu dit Rassac*, BSAHC, Note sur le souterrain-refuge de chez Rassac, 1907/1908, séance du 08/01/1908.

Lafitte 1912 : Lafitte (Hilaire) — *souterrain, commune de Monboyer, lieu dit Châtelard*, BSAHC, 1912, séance du 11/12/1912.

Lafitte 1913 : Lafitte (Hilaire) — *souterrain, commune de Saint Laurent des Combes, lieu dit Gauthon,* BSAHC, 1913, séance du 09/071913.

Lafitte 1921 : Lafitte (Hilaire) — *souterrain-refuge, commune de Saint Quentin de Chalais, lieu dit Dougnes*, BSAHC, 1921.

Lafitte 1923 : Lafitte (Hilaire) — souterrain, commune de Chalais, lieu dit Puygoyon - BSAHC, 1923, séance du 13 juin 1923.

Lafond 1962 : Lafond (Jean Claude) — *souterrain+silos, commune de Sers, lieu dit Lac*, BSAHC, 1962-1963, séance du 13/12/1962.

Lotte 1967 : Lotte — *souterrain-refuge, commune de Brossac, lieu dit Louainet*, BSAHC, 1967, séance du 14/12/1967.

Marchadier 1909 : Marchadier — *souterrain, commune de Chateauneuf, lieu dit Lasdoux*, BSAHC, 1909, séance du 07/07/1909.

Martin 1911 : Martin (Henri) — *souterrain, commune de Gardes le Pontaroux, lieu dit Ligerie*, BSAHC, Découverte d'un souterrain-refuge, 1911.

Martin-Civat 1924 : Martin-Civat (Pierre) — *souterrain, commune de Bouteville, lieu dit Brousses*, BSAHC, 1924, séance du 12/11/1924.

Martin-Civat 1924 : Martin-Civat (Pierre) — *souterrain, commune de Mainxe, lieu dit Eglise*, BSAHC, 1924, séance du 12/11/1924.

Martin-Civat 1939 : Martin-Civat (Pierre) — *souterrain, commune de Cognac, lieu dit Bourg,* Manuscrit de 12 p., Biblio Municipale de Cognac, Mémoire sur les souterrains pouvant être utilisés en temps de guerre, MM66, 1939,

Maurin 1985 : Maurin (Laurent) — *souterrain, commune de Moulidars, lieu dit Logis de la Cour*, Moulidars. Mille ans d'histoire, 1985.

Mazières 1914 : Mazières (abbé) — *silo, commune de Charmant, lieu dit Bourg*, BSAHC, 1914, séance du 10/06/1914.

Mercier 1875 : Mercier (M.) — *souterrain + silos, commune de Saint André, lieu dit Richemont* - BSAHC, 1875,

Michon 1844 : Michon (abbé) (J. H) — *souterrain, commune de Montenbœuf, lieu dit Bourg*, Statistique monumentale de la Charente, p. 200, 1844.

Michon 1844 : Michon (abbé) (J. H) — *souterrain, commune de Puymoyen, lieu dit Petit Rochefort*, Statistique monumentale de la Charente, p. 239, 1844.

Michon 1844 : Michon (abbé) (J. H) — *souterrain, commune de Rancogne, lieu dit Cressiec*, Statistique monumentale de la Charente, p. 652, 1844.

Michon 1844 : Michon (abbé) (J. H) — *souterrain, commune de Rougnac, lieu dit Eglise*, Statistique monumentale de la Charente, p. 652, 1844.

Pérucaud 1904 : Pérucaud (abbé) (J. B.) — *souterrain, commune de Brigueuil, lieu dit Anglard*, BSAHC, annexe III, 1904-1905.

Piboule 1978 : Piboule (Patrick) — *souterrain, commune de Bouex, lieu dit Couradeau*, Archéologie Médiévale, Les souterrains aménagés de la France, p. 127, 1978.

Piveteau 1958 : Piveteau — *souterrain, commune de Bouex, lieu dit Mére,* BSAHC, Inventaire Archéologique de la Charente Gallo-romaine, 1958.

Proust 1984 : Proust (Raymond) — *souterrain, commune de Lesterps, lieu dit Bourg*, BSAHC, N° 3, 1984, séance du 10/10/1984.

Proust 1984 : Proust (Raymond) — *souterrain, commune de La Magdeleine, lieu dit Bourg*, BSAHC, N° 2, 1984, 2 éme trimestre.

Proust 1984 : Proust (Raymond) — *souterrain, commune de Ruffec, lieu dit Nouziéres*, BSAHC, 1984.

Proust 1984 : Proust (Raymond) — *souterrain, commune de Saint Front, lieu dit Bourg*, BSAHC, N° 3, 1984, séance du 10/10/1984.

Proust 1984 : Proust (Raymond) — *souterrain, commune de Saint Laurent de Ceris, lieu dit Bourg*, BSAHC, N° 3, 1984.

Rey 1936 : Rey (L.) — *souterrain, commune de Saint Yrieix, lieu dit Mesniers*, SAHC, 1936.

Rey 1942 : Rey (L.) — *souterrain, commune de Angoulême, lieu dit rue Aguesseau*, BSAHC, 1942, séance du 09/12/1942.

Ridouin 1980 : Ridouin (Guy) — *souterrain, commune de Barbezieux, lieu dit centre des Impôts*, Subterranéa, N° 35, 1980.

Ridouin 1987 : Ridouin (Guy) — *souterrain, commune de Roullet St Estéphe, lieu dit Moreaux*, Subterranéa, N° 61, 1987.

Rivières 1966 : Rivières — *souterrain, commune de Roussines, lieu dit camp de la Motte*, BSAHC, 1966, séance du 10/03/1966.

Roger 1999 : Roger (Guy) — *souterrain+silo, commune de Chadurie, lieu dit Berche*, Subterranéa, N° 112, p. 98, 1999.

Roger 1999 : Roger (Guy) — *souterrain+silos, commune de Dirac, lieu dit Bois de la Pue,* Subterranéa, N° 110, p.55, 1999.

Roger 1999 : Roger (Guy) — *silos, commune de Villebois-Lavalette, lieu dit Sénéchal*, Subterranéa, N° 112, p. 111, 1999.

Roger 1999 : Roger (Guy) — *souterrain-refuge, commune de Villebois-Lavalette, lieu dit Fontignoux*, Subterranéa, N° 112, p. 111, 1999.

Roger 1999 : Roger (Guy) — *souterrain-refuge, commune d'Edon, lieu dit Grande Crête,* Subterranéa, N° 110, p.55, 1999.

Roger 2000 : Roger (Guy) — *souterrain+silos, commune de Dirac, lieu dit Baloge*, Subterranéa, N° 114, p. 35, 2000.

Roger 2000 : Roger (Guy) — *souterrain+silo, commune de Garat, lieu dit Chément*, BSAHC, p. 213, 2000.

Roger 2000 : Roger (Guy) — *silos, commune d' Edon, lieu dit Gélie*, BSAHC, p.202, 2000.

Roger 2000 : Roger (Guy) — *silo, commune de Torsac, lieu dit Trautran*, Sondage, rapport SRA ref. site 16 382 19 AH, programme H20.

Roger 2000 : Roger (Guy) — *souterrain, commune de Edon, lieu dit Mesnieux*, Subterranéa, N° 114, p.51, 2000.

Roger 2001 : Roger (Guy) — *souterrain, commune de Dirac, lieu dit Courasses*, Sondage, rapport SRA ref. 16 119 10 AH, programme H20.

Rollet 1961 : Rollet (Jacques) — *souterrain-refuge, commune de La Couronne, lieu dit Gallands*, BSAHC, 1961, séance du 04/05/1961.

Rollet 1962 : Rollet (Jacques) — *silo, commune de Brie-Bardenac, lieu dit Coiron*, BSAHC, 1962-1963, séance du 12/04/1962.

Rollet 1963 : Rollet (Jacques) — *souterrain, commune de Saint Mary, lieu dit Champ de la Perdrix*, BSAHC, p. 50, 1963, séance du 12/04/1962.

Rollet 1968 : Rollet (Jacques) — *souterrain construit, commune de Courgeac, lieu dit Breuilh*, BSAHC, Communications sur les pigeonniers Charentais, 1968, séance du 09/05/1968.

Sauteraud 1927 : Sauteraud (Yves) — *souterrain, commune de Villefagnan, lieu dit Cendrilles*, BSAHC, annexe V, 1927, séance du 13/07/1927.

Serbuisson 1969 : Serbuisson — *souterrain, commune de Champniers, lieu dit Blancheteauds*, SAHC, 1969, séance du 12/06/1969.

Simonnaud 1967 : Simonnaud — *souterrain, commune de Lupsault, lieu dit Eglise*, BSAHC, 1967, séance du 11/05/1967.

Touzaud 1903 : Touzaud — *souterrain, commune de Courcome, lieu dit Magné*, BSAHC, 1903, séance du 08/04/1903.

Vernou 1984 : Vernou (Christian) — *souterrain-refuge, commune de Gente, lieu dit Bourg*, Bulletin de liaison et d'information de la Direction Régionale des Antiquités Historiques, N° 13, pp. 12-14, fig. 2, 1984.

Vernou 1984 : Vernou (Christian) — *souterrain-refuge, commune de Salle d'Angles, lieu dit Broute Chèvre,* GREH, N° 6, 1984.

En préparation

Roger : Roger (Guy) — *souterrain, commune de Magnac sur Touvre, lieu dit Ecoles — abri de falaise, commune de Sers, lieu dit Roche — abri de falaise, commune de Sers, lieu dit Coussadeaux — abri de falaise, commune de Sers, lieu dit Bellevau — abri de falaise, commune de Sers, lieu dit Nadaud — souterrain+silos, commune de Vouzan, lieu dit Pendants*. Tous études en cours.

SYNTHESE DE BIBLIOGRAPHIE[44]

Les anciens travaux dans ce domaine sont tous de valeur inégale, présentant des disparités et souvent incomplets, mais ils présentent néanmoins l'intérêt de fournir des éléments convergents dignes d'intérêt. Le dépouillement de la bibliographie disponible sur le département de la Charente, démontre qu'aucune publication sérieuse n'a été faite avant 1920 (voir graphique ci-dessous)

Il est à signaler qu'en Charente, à notre connaissance dans le programme H20 "espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne", aucun silo à grains, souterrain aménagé, habitat de falaise ou abri troglodytique, ainsi que leurs environnements, n'a fait l'objet de fouilles de sauvetage ou de fouilles programmées.

Il serait souhaitable dans un avenir très proche et tant que la mémoire humaine des anciens est encore présente de pouvoir établir un inventaire des souterrains de la Charente. En fonction des sources disponibles (Société Archéologique, Association Archéologique, Groupement Spéléologique, Individuel, etc.), il semble raisonnable de pouvoir avancer le chiffre de 400 à 500 sites pour l'ensemble du département.

TABLEAU REPRESENTANT LES DECENNIES OU ONT ETE FAITES

DES DECLARATIONS DE DECOUVERTES DE SITES SOUTERRAINS

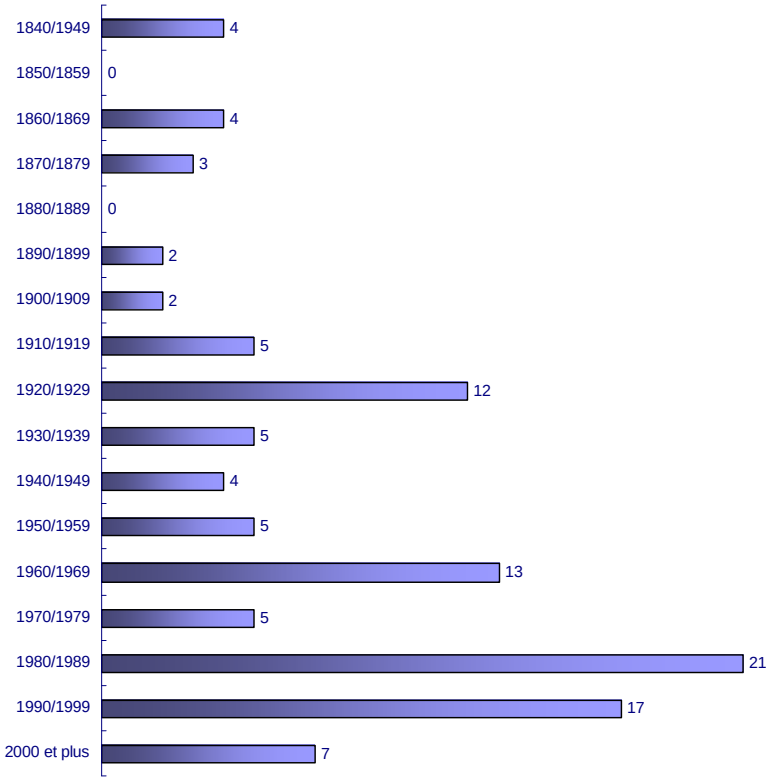

NOTES[45]

[1] *La recherche archéologique en France*, Bilan 1990-1994, Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous direction de l'Archéologie, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1997.
[2] Les référentiels de datation ne pourront être développés que par la fouille programmée de quelques sites répondant chacun à un type de structure particulier mais représentant un ensemble de généralités du contexte régional (Ndla).
[3] Cf. – chapitre III "Bibliographie, références régionales", page 71.
[4] Avrilleau (S.) - *Cluzeaux et Souterrains du Périgord*, tome I 1993, tome II. 1994, tome III 1996, Editions Libro-Liber, Saint Astier, Dordogne.
[5] Gady (S.) – *Les souterrains médiévaux du Limousin*, Documents archéologie Française, N° 19, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1989, Paris.
[6] Blanchet (A.) - *Les Souterrains-refuges de la France*, Auguste Picard, Éditeur, Paris, 1923.
[7] Tacite – (repris par Chevard V.) – Histoire des Chartres - t. 1er, an IX, p. 17-18, qui se base sur Tacite)"*…la plupart creusèrent des cavernes souterraines pour y serrer les grains…eux-mêmes y trouvaient une retraite assurée contre les incursions subites de l'ennemi…*".
[8] Pline - *Troglodytae specus excavant*, H. N. V., 8.
[9] Blanchet (A.) - *Les souterrains-refuges de la France*, p. 60, Auguste Picard, Éditeur, Paris, 1923.
[10] Broens (M.) - *La France souterraine*, PUF, 1955, p. 251, (au sujet du terme Roman employé dans le livre de Blanchet,"*…il semblerait qu'une erreur typographique, fausse l'interprétation et qu'il faille lire Romain au lieu de Roman…"*).
[11] Giot (P. R.) – *Les souterrains armoricains de l'âge du Fer*, Annales de Bretagne, 1960, pp. 45-65.
[12] Broens (M.) – *Le paganisme médiéval en Germanie danubienne*, Chthonia, Centre International de recherches anhistoriques, N° 5-6, Herder, Barcelona, 1962, pp. 1-23.
[13] Piboule (P.) – *Les souterrains aménagés du Châtelleraudais*, extrait d'Archéologie Médiévale, T. I, 1971, p. 243.
[14] Mauny (R.) – *Les sculptures érotiques et hérétiques de la cave des Mousseaux à Dénezé*, Bull. de la Section Française du C.I.R.A.C. Actes de Cordes de 1967, 1969.
[15] C.I.R.A.C. –créé en 1961 par M. Broens (Ndla).
[16] S.F.E.S. – Société française d'Etudes des Souterrains, Siége Social Mairie d'Artenay, 45410 (Ndla).
[17] Lorenz (C.) – *Etudes récentes et essai de classification*, Archéologia, Document N° 2, 1973.
[18] Lorenz (C.) – *Etudes récentes et essai de classification*, Archéologia, Document N° 2, 1973, p. 35.
[19] de Longuemar (T.) - *Les souterrains-refuges découverts dans l'ancien Poitou*, Mem. Soc. des antiquaires de l'Ouest, Recherches archéologiques sur une partie de l'ancien pays des Pictons, ibib, 1855.
[20] de Rochebrune (T.) - *Trou du Jard, commune de Mouthiers sur Boëme*, Mem. Soc. des Antiquaires de l'Ouest, 1865, pp. 141- 144. Matériaux hist. de l'homme, tome. III, 1872, p. 29-67. Dict. Archéol. Gaule, époque Celte, tome. II, p. 270.
[21] Favraud (A.)- *Le Bournet, commune de Mouthiers sur Boëme,* Bull. et Mem. de la Soc. Archéol. et Hist. Charente, 1916, 8° série, t. VII. 1917, pp. LXII-LXX.
[22] Martin (H.) - *La Ligerie, commune de Gardes le Pontaroux*, Bull et Mem. Soc. Archéol. et Hist. Charente, 1911, pp.84-96.
[23] Guérin-Boutaud (A.) – Tarsac, commune de Saint Saturnin, .Bull. et Mem. Soc. Archéol et Hist. Charente, 1901, 1902, pp. LXXIII-LXXXVI.
[24] Mercier – *Chez les Longs, commune de Saint André les Combes*, Bull et Mem. Soc. Archéol et Hist. Charente, 1875, p. 299.
[25] Chauvet (G.) – *Rivières, commune de Mouton*, Bull et Mem. Soc. Archéol et Hist. Charente, 5éme série, t. IV, 1881, p. XXIV.
[26] Masfrand (A.) – *Saint Quentin, commune de Chabanais*, Bull. Soc. Amis des Sciences et Arts de Rochechouart, t. IX, 1899, pp. 92-94.
[27] Laffite (H.) – *Yviers, commune de Montmoreau*, Bull. et Mem. Soc. Archéol et Hist. Charente, 7° série, t. VIII, 1907-1908, pp. LXVI-LXX.
[28] Martin (H.) - *La Ligerie, commune de Gardes le Pontaroux*, Bull et Mem. Soc. Archéol. et Hist. Charente, 1911, pp.84, 96. "*Rupin et Lalande concluent à la grande ancienneté de ces sites, peu antérieure à la conquête Romaine, Aveneau de la Grancière, ces refuges appartiennent à l'époque hallstattienne, Noulet pense que ces galeries artificielles sont du à un peuple arrivé à un état de civilisation, de Cessac pense qu'il existe des cryptes à une période antérieure à la conquête Romaine, mais encore à des périodes de bronze et de la pierre polie* "
[29] Piboule (P.) – *Les souterrains aménagés du Châtelleraudais*, extrait d'Archéologie Médiévale, I, 1971.
[30] Analyse C14, 1100 ± 90 ans (Ndla).
[31] Avrilleau (S.) - *Cluzeaux et souterrains du Périgord*, tome 1 (1996), tome 2 (1993), tome 3 (1994), Éditions Libro-Liber, Périgueux (24).
[32] Gady (S.) - *Les souterrains médiévaux du Limousin*, Documents d'Archéologie Française, DAF, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1989.
[33] Analyse C14, 1170 ± 90 ans (Ndla).
[34] Cf. – voir cartes : Chapitre I, Cadre Géographique des Communes, page 24 et Carde Géographique des Sites, page 25.
[35] Découvertes fortuites dont nous avons eu information soit par des particuliers, soit par les municipalités, soit par le SRA de Poitiers (Ndla).
[36] Cf. – chapitre I "Contexte Général", page 31. (Les sites de ces communes hors secteur, ne font pas l'objet de la présente étude, mais leur contexte sera évoqué dans l'analyse de la répartition des sites).
[37] Cartes du BRGM Angoulême N° XVII-32 (1970).- Montmoreau N° 1733 (1981).
[38] Peyraud (F.) - Rivières du Sud Angoumois, Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin de la Boëme, 1991, p. 17.
[39] Peyraud (F.) - Rivières du Sud Angoumois, Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin de la Boëme, 1991, p. 11.
[40] Carte du BRGM Angoulême N° XVII-32 (1970).
[41] Debord (A.) – *La Société Laïque dans les pays de la Charente au X^e et XII^e siècles*, Picard, Paris, 1984, pp. 13-17.
[42] Debord (A.) – *La Société Laïque dans les pays de la Charente au X^e et XII^e siècles*, Picard, Paris, 1984, pp. 13-17.

[43] Aeberhardt (A.) – *L'angoumois Gallo-Romain*, Université Tours, Centre de recherche A. Piganiol, Tours, 1983, pp. 5-10.
[44] La variation altimétrique moyenne pour l'ensemble du secteur est de 60 à 152 m (Ndla).
[45] Tharaud (J. & J.) – *La double confidence.* Paris, Plon, 1951
[46] Prieuré de l'ordre de Gramont à Rozet, vers XI^{e} - XII^{e} (Ndla).
[47] Extrait des règles du vénérable Etienne de Muret : *"…Les domaines boisés qu'il faut se procurer…plus cette terre sera mauvaise, plus Dieu vous manifestera là son attention…"*. Traduction française du R. P. Bernier O. P., introduction de Dom Marie Oury Osb., XXX, page 14. (sources Mme Carole Hotchison à Rozet) (Ndla).
[48] Pour plus de détails sur ces dépôts détritiques, voir Thèse de doctorat de 3éme cycle de Patrick Daniou, " Les dépôts détritiques des confins de la Charente et du Périgord", Université de Bordeaux III, 1981 (Ndla).
[49] Commune de Combiers. Note de Véronique Dujardin BSAHC, 1999, N° 3, p. 235. (Ndla).
[50] Dolmen de chez Vinaigre, commune de Ronsenac, Dolmen de la Pierre Rouge à Edon, Dolmen de l'Etang à Dignac…
[51] Aeberhardt (A.) - *L'Angoumois Gallo-Romain*, Université de Tours, 1983, p. 60.
[52] Lièvre (A. F.) – *Les chemins Gaulois et Romains entre la Loire et la Gironde*, Niort, Clouzot, 1893, p. 97.
[53] Lièvre (A. F.) – *Les chemins boîhés*, Melle, Revue Poitevine et Saintongeaise, 1887.
[54] Toponymie "les sarrazines" commune de Dirac (Ndla).
[55] Charles le Chauve déclare l'hérédité des comtés de son Royaume (Ndla).
[56] Debord (A.) – *La Société Laïque dans les pays de la Charente au X^{e} et XII^{e} siècles*, Picard, Paris, 1984, pp. 85-87.
[57] Debord (A.) – *La Société Laïque dans les pays de la Charente au X^{e} et XII^{e} siècles*, Picard, Paris, 1984, p. 85
[58] Cf. – voir page suivante.
[59] Debord (A.) – *La Société Laïque dans les pays de la Charente au X^{e} et XII^{e} siècles*, Picard, Paris, 1984, p. 170
[60] Debord (A.) – *La Société Laïque dans les pays de la Charente au X^{e} et XII^{e} siècles*, Picard, Paris, 1984, p. 135.
[61] Michon (J. H.) – *Statistique monumentale de la Charente*, Paris, 1844, p. 47.
[62] Debord (A.) – *La Société Laïque dans les pays de la Charente au X^{e} et XII^{e} siècles*, Picard, Paris, 1984, pp. 99-103.
[63] Hugues Moreau dans son dossier de DEA (voir sources) en parlant de l'Angoumois, mentionne :"*…A l'Est et au Sud-Est, Blanzac, Marthon et la Rochebeaucourt tombent en 1347. le compte de l'année 1349-1350 révèle l'éclatement des positions anglaises dans cette partie de l'Angoumois où l'occupation est le plus souvent le fait de routiers issus de l'armée démantelée du comte de Derby plutôt que de garnisons mises en place par ses soins. Cantonnés dans des repaires ou nul n'ose aller, ils rançonnent le pays environnant…*" (Ndla).
[64] Comte de l'Angoumois 1349-1350, Imbert, p. 105.
[65] Moreau (H.) – *L'angoumois pendant la guerre de cent ans*, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, Poitiers, 1933, p. 27.
[66] Bourin (M.) & Durand (R.) – *Vivre au Moyen Age, Les solidarités paysannes du 11^{e} et 13^{e} siècles*, Messidor/temps Actuels, 1984, P. 181.
[67] Peyraud (F.) – *Le complexe hydro géographique des rivières Sud de l'Angoumois*, Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin de la Boëme, 1991.
[68] Ces calcaires ont été recouverts par un islandis pendant des centaines d'années. Nous savons que le gel pénètre dans le sous-sol de plus en plus profondément au prorata du temps écoulé. En conséquence, nous pouvons supposer que l'action du gel a atteint des épaisseurs de plusieurs mètres. Si son installation n'a que peu d'impact sur le substratum calcaire, par contre, lors du dégel ses effets dynamiques sont remarquables. C'est ce que l'on appelle la cryoturbation (Serge Desthomas).
[69] Particulièrement les feuillures verticales et les trous d'observation (Ndla).
[70] Sites du Bourg à Echallat – de l'Eglise à Criteuil la Magdeleine – des Chardons à Gensac la Pallue – du Maine Blanc à Juignac (Ndla).
[71] Le souterrain du logis de la Cour à Moulidards, se développe sur une longueur de 94 mètres (Ndla).
[72] Cf. – chapitre II "Analyse de la répartition des sites", page 41.
[73] Quelques souterrains comportent des creusements de couloirs non terminés. On pourrait voir dans ces diverticules des tentatives de creusement avortés (Ndla).
[74] Souterrain de la Grande Crête à Edon – Souterrain du Roc à Mouthiers sur Boëme (Ndla).
[75] Giot (P.R.) – *Les souterrains armoricains de l'âge du Fer*, Annales de Bretagne, 1960, pp. 45-65.
[76] Shealagh (G.) – *Les problèmes de l'études des souterrains en Grande Bretagne et en Irlande*, B. A. B. Phil., Department of Préhistoric Archaeology University of Liverpool, 1985, p. 80.
[77] Shealagh (G.) – (ci-dessus) "roman architectural blocks in re-use — certains comportent des blocs architecturaux romains réutilisés", p. 80.
[78] Analyse C14, 1100 ± 90 ans (Ndla).
[79] Piboule (P) – *Les souterrains aménagés du Châtelleraudais*, extrait d'Archéologie Médiévale, T. I, 1971.
[80] Analyse C14, 1170 ± 90 ans (Ndla).
[81] Gady (S.) - *Les souterrains médiévaux du Limousin*, Documents d'Archéologie Française, DAF, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1989.
[82] Commune des Deux-Sèvres (Ndla).
[83] Lièvre (A. F.) – *Les chemins Gaulois et Romains entre Loire et Gironde*, Niort, 1893, p. 85, pp. 17-18.
[84] Debord (A.) – *La Société Laïque dans les pays de la Charente au X^{e} et XII^{e} siècles*, Essai de localisation des anciennes forêts, Picard, 1984, Paris, p. 49-55.
[85] Piboule (P.) & Gady (S.) – *Fouilles et découvertes de souterrains aménagés*, Documents Archéologia, 2, 1973, p. 41.
[86] Souterrains de la Berche à Chadurie, souterrain de la Grande Crête à Edon (Ndla).
[87] Souterrain de Chément à Garat, souterrain de chez Gautier à Voulgezac (Ndla).
[88] Souterrain du bois de la Pue à Dirac, souterrain de Fontignoux à Villebois-Lavalette (Ndla).
[89] Souterrain des Courasses à Dignac, souterrain de la Trappe à Sers (Ndla).
[90] Souterrain du Chagnemont à Fouquebrune (Ndla).

[91] Ordonnance de Raymond VII, comte de Toulouse, datée de 1223, qui recommande de détruire et boucher les souterrains et tous sites sous terre "…et ommes cabanae suspectae a communi castronum habitatione remotae, et speluncae inforciatae, et clusellae in locis suspectis et diffamatis destruantur vel obturentur…","…on murera ou détruira les cabanes suspectes, éloignés des châteaux et des habitations, les cavernes fortifiées, les forteresses isolées (clusellae). Le baron qui laissera subsister sur ces terres des retraites de cette espèce, payera une amande de vingt sous…" Glossaire de Du Gange, s. v. Clusella, T II, p. 404.
[92] Le terme clusellae (clos) est ambigu, mais nul doute qu'il soit la racine de cluzel, clusel ou cluzeau, toponymie généralement employé pour désigner ce type de structure souterraine (Ndla).
[93] Bosson (A.) - *Etudes Agronomiques d'après des géorgiques de Virgile*, livre premier, Pigoreau, Paris, p. 57.
[94] Site troglodytique de Saint Pardoux de Mareuil (Dordogne), fosses du souterrain des Ormes, commune de Ribérac (Dordogne), les 37 fosses du Fort de Buoux (Vaucluse) (Ndla).
[95] Varron, De re rusticâ, I, 75.
[96] Dedet (B.) & Péne (J. M.) - *Etude d'un habitat non perché de faciès Suspendien dans les garrigues*, Doc. d'Archéo. Méridionales, 18, Dedet B. : CNRS, UMR 154, Nîmes, 1995. pp.79,94.
[97] Marinval (P.) - *Etude des paléo-semences des silos de Vic le Fesq (Gard),* Doc. Archéo. Mérid., 8, 1985.
[98] Raynaud (C.) – *Le village Gallo-romain et médiéval de Lunel Viel (Hérault),* La fouille du quartier Ouest, Document Archéologie Méridionale, 1981-1983.
[99] Avrilleau (S.) - *Cluzeaux et Souterrains du Périgord*, T.2 (réédition), Ed. Libro-liber, 1996, p. 126.
[100] Pierre plate épannelée de forme ronde d'un diamètre légèrement supérieur à l'ouverture du goulot (Ndla).
[101] Cf. –chapitre II " Destruction des Silos ", page 39.
[102] Cette "communication" ne peut être qu'accidentelle comme nous l'expliquerons au chapitre destruction des silos (Ndla).
[103] Gast (M.) & Sigaut (F.) - *Les techniques de conservation des grains à long terme,* Paris, CNRS, 1981, p.238.
[104] Reynols (P. J.) - *A général report of underground, storage experiments at the Busther ancient farm research projet*, transcrit Gast (M.) - Sigaut (F.) - *Le rôle de la conservation des grains dans la dynamique des systèmes de cultures et des sociétés*, T. I et T. II, CNRS, Paris, 1979, pp. 70-80.
[105] Dedet (B.) & Péne (J. M.) - *Etude de ses silos de l'Ariasse à Vic le Fesq (30),* Doc. d'Archéo. Méridionales, 18, 1995, pp. 79-94.
[106] Silo de la Trautran, commune de Torsac, site N° 16 382 19 AH, sondage N° 34_99 (Ndla).
[107] Raynaud (C.) – *Le village Gallo-romain et médiéval de Lunel Viel (Hérault),* La fouille du quartier Ouest, Document Archéologie Méridionale, 1981-1983.
[108] Chapelot (J.) & Fossier (R.) – *Le village et la maison au Moyen Age*, Hachette, Paris, 1980, page 116.
[109] Cf. –chapitre II "*Analyse de le répartition des sites, page 41.*
[110] Extrait de Etudes agronomiques, A. Bosson, Paris, Livre premier, 1967, p. 117.
[111] De re rustica (Ndla).
[112] Le mot latin Sirus, n'est plus traduit aujourd'hui. On retrouve sa trace dans (Dictionarium Universale Latino-gallicum, Parisis, MDCCLXXXVI.), sous le terme Siros et Syrus (Ndla).
[113] En plus des 56 sites des régions Est et Sud/Est de la Charente ont été rajouté quelques sites hors secteur mais toujours dans le même département (Ndla).
[114] Sites : Baloge à Dirac - Puit Cocu à Bunzac - le Roc à Mouthiers - Bressou à Soyaux – Eglise à Gurat – Château à Dirac…Lyon à Dirac (Ndla).
[115] Cf. – chapitre I "Cadre géographique, page 21.
[116] Les phases d'occupation n'ont pas été établies en fonction d'une chronologie d'occupation, mais en suivant une chronologie de creusement (Ndla).
[117] Site référencé au SRA sous le N° 016-16249, rapport Roger G. janvier 2000 (Ndla).
[118] Site référencé au SRA sous le N° N°003-16253, rapport Roger G. juin 1999 (Ndla).
[119] Site référencé au SRA sous le N° 0016-7838, rapport Roger G. novembre 1998 (Ndla).
[120] Site référencé au SRA sous le N° N°005-16259, rapport Roger G. avril 1999 (Ndla).
[121] Site référencé au SRA sous le N° 16 119 10 AH, rapport Roger G. septembre 2001 (Ndla).
[122] Sondage avril 2001, site N° 16 119 10 AH , sondage 50_00, (Ndla).
[123] Relevés et croquis des céramiques de Fabienne Chiron.
[124] Cf. – Voir notes sur les sources écrites pages suivantes.
[125] Chronique d'Arras et de Cambrai par Baldéric, chantre de Térouane au XI[e] siècle, publ. par Le Glay, c. v., p. 13, 1834.
[126] Chronique de Frédégaire, IBID. P. 8, E et Annales Franc,"…*Multas roccas et speluncas conquisivit*".
[127] Cartulaire de l'abbaye de Saint Père de Chartres,.."…*viis subterraneis laetabunda, quinbus omnia subportanatur sisi necessarid*" T. I., 1840, pp. 5-14.
[128] Cartulaire de D. Ch. Dewitte, T. III, fasc. 2éme, p. 207, n° 2498, Saint Omer.
[129] Duvernois J. – Dissidents du Pays d'Oc, Privat 1994.
[130] Histoire de Charles VI, Au sujet de la prise de Soissons traduit"*certains disparurent dans des caves et on ne revis plus* " 1414, p. 499.
[131] Funk (F.) – Cartes archéologiques du Tarn, F.T.C.A. I.S.S.N. 0221-3346, mémoire N° 1, p 81.
Mauny (R.) – l'Etudes des souterrains aménagés, Archéologie, Document N° 2, p. 11.
Bordenave (J.) & Vialelle (M.) – Les monuments funéraires chtoniens, Archéologie N° 2, pp. 74-76.
[132] Nous n'entrerons pas dans une description bibliographique complète qui traite de ces structures, mais nous citerons néanmoins : Diodore de Sicile et Pline l'Ancien qui cite Varron, lequel indique que le blé dur et le millet pouvaient être conservés de 50 à 100 ans. D'autres auteurs font référence à l'emploi des silos souterrains durant l'Antiquité – Hérodote – Xénophon – Aristote – Démosthène, au Moyen-Age : Comet –Adrian – Drapon, parlent de la conservation souterraine de l'avoine… (sources Gast M. & Sigaut F. - *Les techniques de conservation des grains à long terme*, Paris, CNRS, 1981). (Ndla).
[133] Silo de la Trautran, commune de Torsac, site N°16 382 19 AH, sondage N°34_99, Guy Roger, 2000 (Ndla).

[134] L'asymétrie des parois, les irrégularités du creusement n'autorisent pas un calcul rigoureux quant à leur volume. A défaut de pouvoir en mesurer leur contenance exacte nous avons utilisé une approche mathématique en assimilant sa forme à celle d'un tonneau et en employant alors la formule traditionnelle du calcul de son volume. Avec cette formulation, la marge d'erreur pourrait être inférieure à 10% (Ndla).
[135] Vaquer (J.) - *Étude des Silos de Carsac à Carcassonne*, Guilaine et Al., 1986, pp. 257, 260.
[136] Vaquer (J.) - *Étude des Silos de Carsac à Carcassonne*, Guilaine et Al., 1986, pp. 273, 289.
[137] Cf. – Voir "REMARQUE" page 60, au sujet du creusement et du comblement des puits d'extraction.
[138] Cf. – Voir notes 139, page précédente.
[139] Voir sondage d'avril 2001, site N° 16 119 10 AH , sondage 50_00, site des Courasses, commune de Dignac (Ndla).
[140] Sites de la grande Crête à Edon – du Mas Millaguet à Gardes le Pontaroux - du Roc à Mouthiers – de Rochejoubert à Magnac sur Touvre – de Bellevau, des Jartes et de la Roche à Sers – du Roc des Anglais et Bompart à Voeuil et Giget – de Clairgon à Puymoyen.
[141] Sites de la grande Crête à Edon - du Roc à Mouthiers – de Rochejoubert à Magnac sur Touvre.

Droit à l'utilisation de ce document,[46]

L'utilisation des données du présent rapport est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction du texte accompagné ou non de photographies, carte ou schéma, n'est possible que dans le cadre de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code péna

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 « les documents administratifs sont communiqués sous réserves des droits de propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la communication (…) exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

Texte, photos, graphiques Guy Roger @erge[47]